le nouveau DETECTIVE

le nouveau DETECTIVE

Le 1er magazine d'enquêtes

1€,70

NORDAHL LELANDAIS

Il n'avait pas tout dit !

LE CAUCHEMAR RECOMMENCE

Mesnil-St-Père

Cela devait être un dîner de retrouvailles

MASSACRE AU DESSERT

Bâle

La GRAND-MÈRE l'a poursuivi avec un couteau

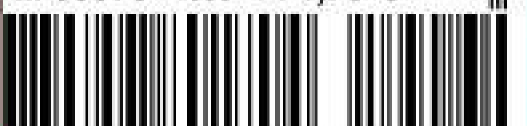
MORT SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Paris Toutes les polices du monde la traquent

L'ESPIONNE FRANÇAISE AUX 15 PERRUQUES

N° 1906 - 27 MARS 2019 - TOUS LES MERCREDIS - FRANCE MÉTRO - AND 1,70 € - ANT/RÉUN/GUYANE 2 € - BEL/LUX 1,80 € - SUISSE 3 FS - CANADA 4,25 $ - D 2,50 € - ESP/GR/PORT CONT 2,30 € - MAY 2,35 € - ZONE CFA AVION 1500 CFA - MAROC 18 DHS - TUNISIE 3,50 TND - N.CAL/S 260 XPF - POL/S 270 XPF - N.CAL/A 460 XPF - POL/A 470 XP

M 08578 - 1906 - F: 1,70 €



VISIT…

LANZAROTE

Caliente.COM

COURRIER DES LECTEURS

Cette page est la vôtre, exprimez-vous !

L'article qui vous a le plus touché

DETECTIVE n°1905

« On jouait les gosses aux cartes »



Alors qu'il menait l'enquête sur des actes de pédophilie, notre reporter Mathieu Fourquet a rencontré une des protagonistes de l'affaire. Elle lui a raconté en détail les fameuses soirées...

Je suis maman de deux garçons et je vous lis régulièrement. Je vous avoue que j'ai eu beaucoup de mal à lire les gros titres de cette semaine. Comment l'humain peut-il être capable d'autant d'atrocités sur des enfants ?

M'zelle Sab

Il n'y en a pas un ou une, parmi eux, qui a eu la présence d'esprit d'empêcher ce jeu ignoble. J'ai failli vomir en lisant l'article, ce sont tous des porcs. J'espère que les enfants n'auront pas de séquelles.

Holi

Je vous lis depuis des années, c'est de pire en pire. C'est impensable de voir des horreurs pareilles.

Dominique

Je suis choquée que cette « maman » n'ait rien fait !!! Si vous lisez cet article, ayez le cœur bien accroché !

Candice



DETECTIVE n°1904

IL FAUT TUER QUI POUR VIVRE ICI ?

Michaël Chiolo et sa compagne se trouvaient dans une confortable « unité de vie familiale », à la prison de Condé-sur-Sarthe, quand ils ont attaqué des gardiens au nom d'Allah.

Pourquoi les pires meurtriers ont-ils le droit d'avoir un T2, avec tout le confort moderne et une petite terrasse ? Où est l'humanité quand des millions de personnes vivent dans la précarité la plus absolue ?

Une lectrice

Je vis avec 350 euros par mois dans un logement précaire qui n'est pas du tout aux normes. Les services sociaux m'ont dit que je ne devais pas me plaindre. Donc, quand je vois ça, je comprends la colère des gardiens. C'est inacceptable que les prisonniers puissent obtenir autant de privilèges.

@ Sabrina

Choquée, le mot est faible. Je suis écœurée, indignée, révoltée... Je dis assez, cela suffit ! Ces criminels ne doivent pas ressortir, et il faut que leurs conditions d'incarcération soient strictes !

Déa

Quarante-huit heures de vie commune dans une prison, mais on va où, là ? En principe, le parloir dure trente à quarante-cinq minutes deux fois par semaine, sans oublier la fouille, les portiques de sécurité à passer, et eux, ils ont droit à tout !

Corinne

Je suis une maman, et quand je vois leur appartement en prison et celui où je vis, je me dis qu'il y a un gros problème en France : on protège ceux qui veulent tuer et on laisse crever ceux qui sont dans le besoin.

@ Charlène

C'est incroyable. Ces assassins tuent sans pitié, on leur offre des week-ends avec leur compagne, et elles sont pires qu'eux ! Que font les autorités ? C'est du laxisme !

Une lectrice

C'est une honte pour le gouvernement français de loger des criminels en « UVF », alors que des travailleurs, des mères de famille avec enfants n'ont pas de logement.

Un lecteur

DETECTIVE n°1905

C'EST UNE VILLA DE RÊVE. SA PISCINE, SA TERRASSE ET... SES CHAMBRES DE TORTURE

Des retraités, qui ont décidé de passer leurs vieux jours au soleil, disparaissent mystérieusement en Espagne. C'est l'œuvre d'un couple d'escrocs, qui les séquestre et les fait mourir à petit feu.

Une affaire fascinante. Comme vous l'écrivez dans votre article, ces deux escrocs étaient doublement gagnants. Avec cette mise à mort lente, ils ne risquaient pas d'être soupçonnés et, en plus, ils soutiraient à leurs victimes tout l'argent qu'ils souhaitaient. Un sacré culot, mais une grande cruauté aussi.

Michel

Pour nous écrire

26, rue Vercingétorix 75014 PARIS

Le Nouveau Détective – Officiel

@ courrier.lnd@nuitetjour.fr

LA BOUTIQUE DU WEB

Vous souhaitez recevoir votre magazine DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES ?

Rien de plus simple ! Abonnez-vous dès à présent !

- *Sur notre site internet* **lenouveaudetective.com** *dans l'onglet Boutique*
- *Par courrier au* **Service abonnement Détective** 19, rue de l'Industrie, BP 90053 – 67402 Illkirch Cedex
- *Par téléphone au* **03 88 66 01 66** (de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h)



« Toujours libre, Détective découvrira ce qu'il est nécessaire de découvrir pour le bien public »

Joseph Kessel
Membre de l'Académie française, fondateur de Détective en 1928

SOMMAIRE

ENQUETE

Chambéry
Au bout du chemin, l'horreur ...... P. 4

Bâle
Il voulait juste retrouver sa mère ...... P. 8

Ça fuse ! ...... P. 9

Milan
« Personne ne sortira vivant d'ici ! » ...... P. 10

Gout-Rossignol
Le tueur était sur le marché ...... P. 12

Horoscope ...... P. 13

Marseille
Assassinée pour un portable ...... P. 14

Toulouse
Et si ce n'était pas lui ? ...... P. 16

Mesnil-Saint-Père
Deux repas et un massacre ...... P. 18

MAGAZINE

Burnet
1er épisode de la série « Bons baisers de l'au-delà ! » ...... P. 20

Paris
« Nanar » remet les gants ! ...... P. 22

Paris
L'insoluble puzzle de la vallée des glaces ...... P. 24

Sydney
La preuve ! ...... P. 26

Pyongyang
Envie de vacances, de liberté ? ...... P. 26

Paulhac
« Il y avait du sang, des flammes, c'était comme dans un film ! » ...... P. 27

Santa Barbara
« On était en haut dans la chambre... » ...... P. 28

Mots fléchés ...... P. 30

Newton
Le kidnappeur trahi par son tapis ...... P. 31

EDITO

Vous avez été nombreux à exprimer votre opinion sur le retour des djihadistes en France. Faut-il en accueillir certains ? Dans quelles conditions ? Vos arguments nourrissent le débat. C'est pourquoi, cette semaine, c'est vous qui faites l'édito :

DETECTIVE n° 1903

TCHAO LES PANTINS DE DAECH !

Ils ont quitté la France et nous ont déclaré la guerre. A présent, alors que la défaite est proche, ils fuient les zones de combat et n'ont qu'une idée en tête : revenir.



Pour moi, les hommes et les femmes qui ont trahi leur pays pour faire le djihad doivent être déchus de leur nationalité et jugés dans le pays où ils ont été arrêtés.

Céline

Je suis entièrement d'accord pour que les enfants de djihadistes ne reviennent pas sur notre territoire. Ils ont été élevés dans une idéologie absurde et assassine, ils ont l'esprit de leurs parents.

Dominique

Ces femmes parties « faire la guerre » contre leur propre pays doivent assumer la situation où elles se trouvent aujourd'hui. Elles ont fait des enfants, les ont élevés dans l'intention de tuer, et ça, il en restera toujours des traces. Si ces gosses reviennent en France, il faut s'attendre à des catastrophes.

Une mamie en colère

Si les djihadistes veulent revenir en France, c'est parce qu'ils ont peur d'être jugés en Syrie pour tous les crimes qu'ils ont commis. Il est vrai que là-bas, les prisons ne sont pas des palaces, et que la justice n'est pas aussi clémente.

Annie

D'une façon ou d'une autre, le retour sera programmé par les hautes instances. Il faudra que nous apprenions à vivre avec ça, et se protéger le plus possible... Il faut aller de l'avant.

Martine

Pensons au *Bataclan*, au lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, au prêtre de Saint-Etienne-du-Rouvray. Et à tous ceux qui sont morts parce qu'ils étaient considérés comme des « mécréants ». Dans dix ou quinze ans, les enfants de Daech prendront les armes à leur tour. Alors qu'ils les gardent.

Théo

S'il y avait un référendum concernant le retour des femmes et des enfants, je crois que tous les Français seraient contre. Il est difficile de faire confiance à celles et ceux qui se sont comportés comme nos ennemis. Mais, même pour les pires assassinats, il n'existe pas de perpétuité réelle en France. Alors pourquoi, au bout de quelques années, ne pas permettre à certains d'entre eux de rentrer ?

Jonathan

C'est compliqué, pour nous, Français, de dire oui au retour des adultes qui ont combattu au nom du djihad. Il y avait une réelle volonté de nous supprimer de la surface de la Terre. Quant aux très jeunes enfants (les orphelins), il est peut-être possible de leur donner une chance parce qu'ils n'ont pas été endoctrinés.

Elise

En Algérie, d'où je viens, il y a des gamins de 6 ans qui disent aux filles comment se comporter, ils les menacent de les égorger si elles n'obéissent pas. On appelle ces gosses « les futurs tueurs ».

Une lectrice

Il faut savoir pardonner et se montrer plus généreux que ses ennemis. On doit pouvoir envisager le retour des djihadistes, sous conditions, bien sûr : qu'ils soient bien encadrés et efficacement surveillés.

Cyril

DETECTIVE Le 1er magazine d'enquêtes





26, rue Vercingétorix 75685 PARIS Cedex 14. Tél. : 01406431 31.
Le Nouveau Détective est publié par les Editions Nuit et Jour, S.A.S. au capital de 1639680 €. RCS B 398396960

Directeur de la publication : Catherine Fraboni - **Directeur de la rédaction :** Catherine Nemo - **Rédacteur en chef :** Antoine Agletiner - **Chef de service magazine :** Axelle Winieux - **Chef du rewriting :** Pierre Antilogus - **Grand reporter :** Michel Mary - **Chef des infos :** Christophe Guerra - **Secrétaires de rédaction :** Monique Carras et Christian Lameuse - **1er maquettiste :** Patrice Guéhéneuc - **Maquette :** Pierre Etchecopar-Etchart - **Reportage :** Vincent Sénécal, Mathieu Fourquet, Sébastien Devaud, Alexandra Reymond - **Informatique :** Nicolas Derain - **Site internet :** Yann Labro - **Ventes :** Gestion des ventes au numéro et de la promotion : Sté A Juste Titres - Tél. (diffuseurs et dépositaires) : 04 88 15 12 42 - Contact : Julien Tessier (j.tessier@ajustetitres.fr) Quantités modifiables et réassorts disponibles sur www.direct-editeurs.fr - Service abonnements Détective 19, rue de l'Industrie, BP 90053 - 67402 ILLKIRCH CEDEX - **PUBLICITÉ : Média Obs** - 44, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. **Directeur de la publicité :** Xavier Personnaz **0144889776** - Pour la Suisse : **Dynapresse Tél. : 022 308 08 08** - **Impression :** Burda Druck France SAS. N° de commission paritaire : 0623 K 83289. Dépôt légal à parution. Cinquante-deux numéros par an – ISSN 2426 – 7996 – Publication distribuée par PRESSTALIS. Imprimé en France/Printed in France. **Origine géographique du papier :** Allemagne, Baden Wurtemberg, taux de fibres recyclées : 100 %. Certification des fibres : PEFC/02-31-86, EU Ecolabel (R/11/002), Blue Angel UZ72-16768. Profil papier : 292 kg CO_2/tonne Ptot = 0,009 kg/t

SERVICE DES ABONNÉS
Tél. : 03 88 66 01 66
de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
detective@abopress.fr



Jusqu'à présent, il n'a pas dit grand-chose sur la mort d'Arthur Noyer. Va-t-il enfin parler ?

3 HEURES DU MATIN. LE CONVOI TRANSPORTANT LE SERIAL KILLER TRAVERSE UNE VILLE QUASI MORTE.

Le tueur a montré aux gendarmes le sentier de pierres sur lequel il a exécuté froidement le jeune caporal.

AU BOUT DU CHEMIN, L'HORREUR

CHAMBÉRY

Le convoi de trois monospaces aux vitres teintées file dans la nuit, entouré d'un dispositif de sécurité hors-norme. Motards à l'avant comme à l'arrière. Fourgons de gendarmerie. GIGN. On croirait un déplacement de chef d'Etat. Une impression renforcée tandis que la cohorte pénètre dans l'agglomération de Chambéry. La ville de 60000 habitants est « quasi morte ». Des gendarmes à chaque carrefour. Circulation interdite. Dans le centre-ville, pas un passant. Les riverains du quartier Curial ont même reçu la consigne de fermer leurs volets.

Le convoi s'immobilise finalement rue de la République. Les trois voitures aux vitres teintées s'arrêtent. Un homme en descend sous bonne escorte. Tout ce dispositif a été déployé pour lui. Mais ce n'est ni Donald Trump, ni Vladimir Poutine. A l'étage d'un immeuble voisin, une femme enfreint la règle, et ouvre grand sa fenêtre pour crier à sa vue.

—Assassin ! Qu'on le pende !

Il pourrait recevoir pire que des injures

Cette nuit du mercredi 20 au jeudi 21 mars, Nordahl Lelandais est de retour sur les lieux de son premier crime connu. Le meurtre du jeune caporal Arthur Noyer, le 12 avril 2017. Il y a tout juste deux ans. Depuis qu'il est en prison, Lelandais s'est empâté. Il a le visage bouffi, et le regard fuyant. Pour cette reconstitution, il est vêtu d'un pantalon, d'un ensemble pull-chemise, et d'une veste polaire. Mais les gendarmes l'ont aussi équipé d'un gilet pare-balles: l'homme est tellement détesté qu'il pourrait recevoir pire que des injures... Une Audi A3 grise attend sur le bitume. Le même modèle que la sienne. Pour cette reconstitution, la juge d'instruction Emmanuelle Bouyé n'a rien voulu laisser au hasard. Tout à l'identique. Même heure, même saison, mêmes conditions climatiques...

6 kilomètres à faire jusqu'à la caserne

C'était donc ici, par une nuit exactement semblable. Arthur Noyer sortait du *RDC*, la discothèque située à quelques pas. Il était un peu ivre. Il avait 6 kilomètres à parcourir pour rejoindre sa caserne du 13e bataillon de chasseurs alpins, sur la commune de Barby. Il a dû vouloir faire du stop. Ou bien est-ce Lelandais qui, après l'avoir repéré dans la boîte, l'a suivi à l'extérieur et s'est proposé pour le raccompagner? Toujours est-il que le militaire de 24 ans est monté à bord de l'Audi A3. Pour son tout dernier voyage.

Des villages mis en quarantaine

3 heures du matin, à Chambéry. Le convoi judiciaire s'ébranle, pour suivre le même itinéraire que les deux hommes cette nuit-là. Direction, non pas la caserne, mais le village de Saint-Baldoph, sur les premières pentes du parc naturel de la Chartreuse. Tout le long de la route, la circulation a été bloquée, et les villages traversés mis en quarantaine. Les gendarmes ont même fait patrouiller des chiens, au cas où des importuns se seraient cachés dans la végétation ! L'Audi A3 quitte la ville et s'engage sur les routes en lacets.

Comment Lelandais a-t-il convaincu son passager d'aller faire un tour dans la montagne? Lui a-t-il proposé de boire un dernier verre, de fumer un dernier joint? Arthur Noyer était-il sous la contrainte? On n'en sait rien. Lelandais ne l'a pas dit. Il n'a pas dit grand-chose.

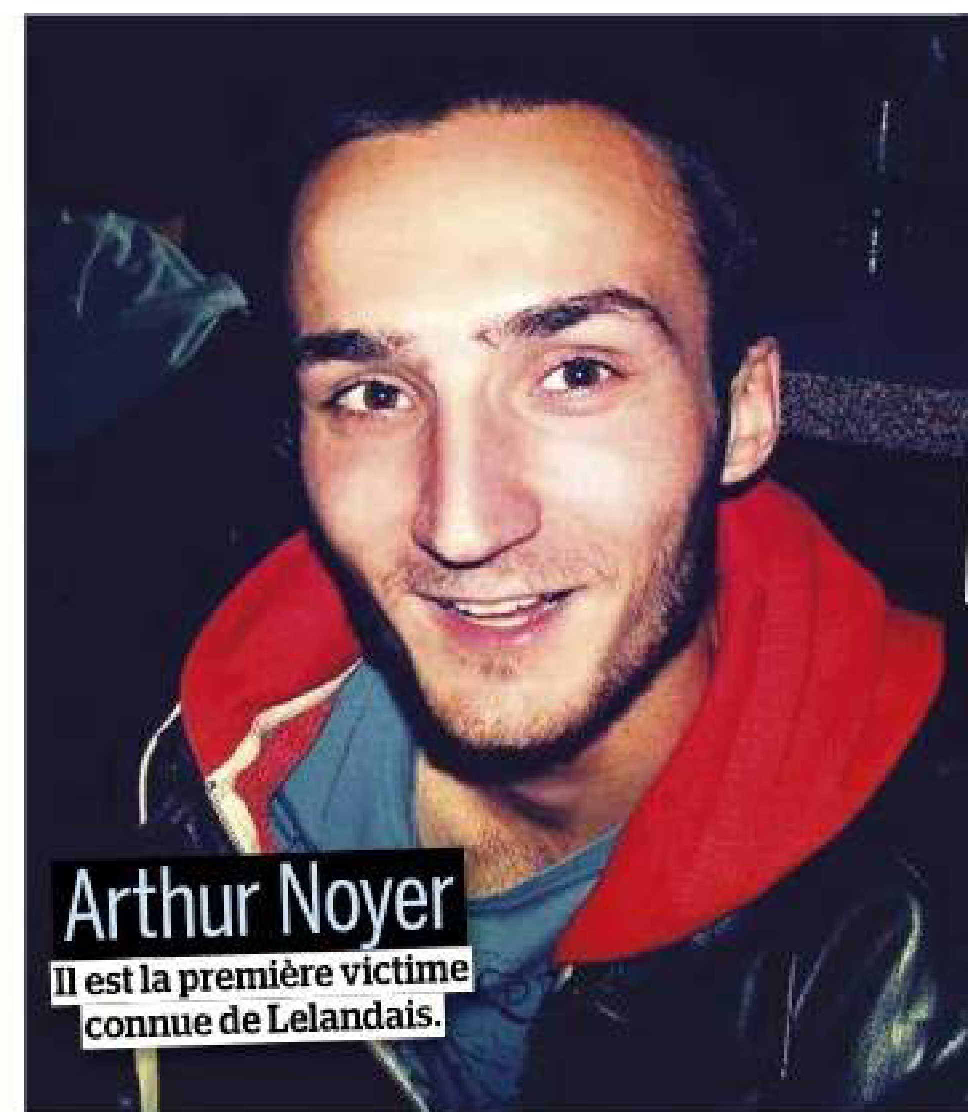
Mais deux ans après, le voilà soudain qui désigne le bas-côté à la juge, à la sortie de Saint-Baldoph.

—C'était là, dit-il.

—Mais où exactement? le presse la magistrate.

Lelandais montre un chemin de pierres qui s'enfonce dans la végétation. Le chemin de la Visitation. Le tueur prétend que la mort d'Arthur Noyer serait survenue à cet endroit précis. De manière accidentelle. Les deux hommes se seraient disputés sous les étoiles. Ils en seraient venus aux mains, Arthur Noyer tombant alors à la renverse, avant de se fracasser le crâne sur une pierre. Mais pourquoi une telle dispute? Lelandais a-t-il fait des avances sexuelles au jeune militaire qui l'a repoussé? Le serial killer refuse de répondre à la juge. Il se contente de se mordre les lèvres en baissant les yeux. La scène est observée par plusieurs gendarmes du département des sciences du comportement (voir encadré en page suivante).

Son histoire d'« accident », personne n'y croit. Mais tout laisse penser qu'avec de la patience, la vérité finira par éclore.



Arthur Noyer
Il est la première victime connue de Lelandais.



Le jeune militaire se trouvait dans cette discothèque, le *RDC*, quand il a croisé la route de Nordahl Lelandais.

Une répétition avant le meurtre de Maëlys

C'est ainsi que les choses se sont passées dans l'autre grande affaire criminelle l'impliquant, le meurtre abominable de la petite Maëlys, enlevée en pleine fête de mariage à Pont-de-Beauvoisin, le 27 août 2017. Des mensonges et encore des mensonges. Pendant des mois. Jusqu'aux aveux. Les similitudes entre les deux affaires sont édifiantes. Pire, c'est comme si le meurtre d'Arthur Noyer avait été une sorte de répétition générale, quatre mois avant celui de la fillette de 9 ans...

Comment ne pas pâlir devant l'effet miroir que produisent ces deux nuits d'horreur? Les deux fois, l'heure du passage à l'acte est la même, aux alentours de 3 heures du matin. Une heure où l'on ne croise pas grand monde dans les rues... Les deux fois, Lelandais choisit sa cible dans un environnement festif, la soirée de mariage d'un côté,

Suite page 6

Chronologie de l'affaire

► **Dans la nuit du 11 au 12 avril 2017**
Disparition du caporal Arthur Noyer (24 ans) à la sortie d'une discothèque dans le centre-ville de Chambéry.

► **3 septembre 2017**
Nordahl Lelandais est interpellé et mis en examen pour l'enlèvement de la petite Maëlys. Les enquêteurs commencent à faire le rapprochement avec la disparition du jeune caporal.

► **7 septembre 2017**
Un promeneur découvre son crâne sur un chemin de Montmélian (Savoie).

► **20 décembre 2017**, Nordahl Lelandais, confondu par le « bornage » de son téléphone, est mis en examen pour l'assassinat du caporal Arthur Noyer.

► **29 mars 2018**
Nordahl Lelandais avoue avoir tué Arthur Noyer. Il évoque un décès accidentel, survenu au cours d'une bagarre.

► **Jeudi 21 mars 2019**
Reconstitution du crime.

TELEX **ENQUÊTE** * TELEX **ENQUÊTE** * TELEX **ENQUÊTE** * TELEX

ORVAULT
Hubert Caouissin, l'assassin présumé de la famille Troadec, massacrée en février 2017 à Orvault (Loire-Atlantique), a été extrait de prison la semaine dernière et conduit jusqu'à son ancienne ferme, où il aurait découpé, brûlé et dispersé les restes des corps. Le suspect, coopératif, a fourni des précisions aux magistrats. La reconstitution du crime aura lieu fin avril.

FRÈRES JOURDAIN
Jean-Louis Jourdain, ce ferrailleur qui avait violé et tué quatre jeunes filles, avec son frère, en février 1997 sur une plage près du Portel (Pas-de-Calais), est décédé le 6 mars dernier à l'hôpital de Caen des suites d'une longue maladie. Il purgeait, comme son frère Jean-Michel, une peine de prison à perpétuité. Ce dernier, âgé de 56 ans, est toujours incarcéré.

LUCAS TRONCHE
La reconstitution de la disparition de Lucas Tronche, cet adolescent qui s'était volatilisé le 18 mars 2015 en quittant son domicile de Bagnols-sur-Cèze (Gard), a été organisée la semaine dernière sur décision du juge d'instruction chargé de l'enquête. L'opération judiciaire s'est déroulée en grande partie dans la maison familiale, en présence des parents du jeune disparu.

CHRISTCHURCH
Suite à la tuerie qui a fait 51 morts le 15 mars dernier dans une mosquée de Christchurch (Nouvelle-Zélande), un silence de deux minutes a été observé par les citoyens du pays. Des femmes, y compris la Première ministre, ont aussi arboré un foulard islamique pour rendre hommage aux victimes. Des prières ont enfin été organisées et diffusées en direct à la télévision nationale.

Suite de la page 5

la discothèque de l'autre. Les deux fois, il prend son temps, épie, attend le bon moment pour passer à l'action. Les deux fois, il invite la victime dans sa voiture, en jouant la carte du bon copain. A Maëlys, il voulait prétendument montrer ses chiens. Devant Arthur Noyer, on imagine qu'il a dû raconter son passé de militaire, pour établir une relation de confiance... Puis il y a les crimes en eux-mêmes. Leur dimension sexuelle très probable, qui témoigne d'une libido difficile à cerner, portée sur tout ce qui bouge. Les coups. Dans les deux cas, Lelandais a choisi un coin de nature qu'il connaissait parfaitement (il habitait près de Pont-de-Beauvoisin, et a travaillé près de Chambéry). Dans les deux cas, il a coupé son téléphone portable quelque temps avant le moment fatidique, comme s'il savait ce qu'il allait faire. Dans les deux cas, il a su si bien dissimuler les dépouilles de ses victimes qu'on n'en a retrouvé que les os... Dans les deux cas, il n'a rallumé son portable qu'à 7 heures du matin, le pire étant accompli.



Qui sont ces gendarmes du département des sciences du comportement (DSC) ?

► Ils font partie de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), basé à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Ces six enquêteurs (trois hommes et trois femmes) traitent près de 40 affaires chaque année. Leur mission : **décortiquer une scène de crime sous tous ses angles.** Pas les indices matériels, mais plutôt la « scénographie » : position du corps, orientation du regard de la victime, état du cadavre... De quoi fournir des indications précieuses sur le profil du tueur. Ils peuvent aussi être sollicités, comme ici avec Lelandais, pour **observer un suspect pendant son interrogatoire.** Mouvements du corps, rictus, variations dans la voix...
En janvier 2018, deux d'entre eux avaient assisté à la garde à vue de Jonathann Daval. A plusieurs reprises, ils avaient aiguillé les enquêteurs dans leurs questions. Et permis d'amener le mari d'Alexia Daval à passer des aveux.

Un autre malaise très dérangeant

Comment ne pas voir, derrière toutes ces ressemblances, le modus operandi d'un tueur en série ? Cela renforce évidemment les craintes qu'il y ait eu d'autres victimes. Mais ce n'est pas le seul malaise qui demeure après cette reconstitution. Il en est un particulièrement dérangeant...

L'on se souvient que les jours qui ont suivi la disparition d'Arthur Noyer, ses proches ont battu la campagne pour le retrouver. Or, la solution était toute simple. La nuit de sa mort, à chaque fois que le téléphone d'Arthur Noyer a borné sur une antenne relais, un seul autre portable a borné en même temps que le sien. Celui de Nordahl Lelandais. On peut suivre les deux appareils à la trace, tout le long du chemin entre Chambéry et Saint-Baldoph, juste avant qu'ils ne s'éteignent. Celui de Lelandais à 3 h 41. Et celui d'Arthur Lenoyer à 3 h 58, pour toujours...

Il aurait suffi de remarquer cette coïncidence pour débusquer tout de suite le tueur... Pourquoi n'a-t-on pas cherché plus tôt dans cette direction ? Pourquoi n'a-t-on pas vu cette évidence ? Il existe peut-être un élément de réponse.

Et s'ils l'avaient déclaré disparu...

Le lendemain matin du meurtre, lorsque les chasseurs alpins du 13e BCA ont constaté qu'Arthur Noyer n'était pas là, ses supérieurs l'ont déclaré « manquant ». Il s'agit en réalité d'une case administrative, pour désigner les soldats qui renoncent à leur engagement. Ceux qui trouvent l'entraînement trop dur, ou qui raccrochent l'uniforme pour rejoindre une fille... En résumé : les déserteurs. Etre déclaré « manquant » ne déclenche aucune enquête particulière. C'est comme si vous aviez démissionné !

Mais ce qui frappe ici, c'est qu'il était très peu probable qu'Arthur Noyer soit dans ce cas. Très motivé par son métier, il devait bientôt intégrer un peloton d'élèves sous-officiers, et se réjouissait de partir en opération extérieure. Il n'aurait jamais renoncé sur un coup de tête ! Or si ses supérieurs l'avaient déclaré « disparu », et non « manquant », cela aurait automatiquement déclenché une enquête. Notamment de téléphonie. Peut-être qu'alors le nom de Nordahl Lelandais aurait immédiatement fait surface. La suite du raisonnement est glaçante : sans doute Maëlys serait-elle toujours en vie.

Le destin de la jolie fillette s'est-il joué sur un coup de crayon, et une case cochée trop vite sur une fiche d'absence ? Il est un peu facile de refaire l'histoire avec des « si ». Mais il y a de quoi en avoir mal au ventre.

Nordahl Lelandais, qui reste présumé innocent, a aujourd'hui regagné sa cellule de la prison de Saint-Quentin-Fallavier. Sans doute sa prochaine sortie se fera-t-elle encore au milieu d'un convoi de fourgons et de véhicules de police. Pour une nouvelle virée au bout de l'horreur. Quelque part dans la nature où l'on retrouvera un troisième squelette. Une autre de ses victimes assassinée selon le même rituel : d'abord le repérage au milieu d'une fête, puis l'enlèvement, le téléphone que l'on coupe, la bagarre, les coups mortels... ■

Une technique commando pour tuer le caporal ?

► Lelandais prétend que le jeune caporal est mort au cours de leur bagarre, en chutant brutalement sur la tête. Or, les analyses pratiquées sur le crâne et les ossements de la victime sont formelles : **ses vertèbres ont été brisées, et non cassées.** Cela suggère plutôt une prise de cou très violente, comme une technique commando. Il est donc clair que le tueur présumé de la petite Maëlys, là encore, a menti sur les circonstances réelles du crime.

Une enquête de
CHRISTOPHE GUERRA

NOUVEAU

UN BEST OF HALETANT

- **L'horrible engrais** du jardinier
- Chaque soir **c'est la mort** qui le bordait
- « Trop contente **d'avoir tué maman** »

En vente **actuellement** chez votre marchand de journaux

Disponible aussi sur notre site :
lenouveaudetective.com





OFFRE EXCLUSIVE réservée aux lecteurs de ce magazine !

1,2 kg

Assortiment Excellence de nos Régions à ~~67,75 €~~ 21,95 €

REMISE GARANTIE POUR LA PERSONNE GAGNANTE

1.800 € À GAGNER !

C'EST À VOUS DE JOUER MAINTENANT !

-67 %

+ LIVRAISON OFFERTE !



--- 100% --- SATISFAIT OU REMBOURSÉ

17,35 € / Kg

5 SPÉCIALITÉS RÉGIONALES :

Gâteau Dauphinois aux Myrtilles (300 g)
+ **Véritables Gaufres du Nord** (150 g)
+ **Pruneaux d'Agen** (500 g)
+ **Palets Bretons** (250 g)
+ **Calissons de Provence** (65 g)

5 SPÉCIALITÉS =1,2 kg !

POUR COMMANDER
Par téléphone au : du lundi au vendredi de 9h à 18h. 0 892 020 431 Service 0,40 €/min + prix appel
Par courrier à : Délices et Gourmandises CS 30075 - 93501 PANTIN CEDEX
Notre site internet www.delicesgourmandises.com

LISTE D'INGRÉDIENTS disponible sur notre site internet www.delicesgourmandises.com. Offre valable 1 mois. Photos non contractuelles - Suggestion de présentation. Livraison limitée à la France métropolitaine et à la Corse. Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. Pour plus d'informations : www.mangerbouger.fr.
RÈGLEMENT DE JEU DES 1.800 € À LIRE AVEC ATTENTION - ATTRIBUTION SOUMISE À ALÉAS - 1. Cette opération, en clôture au 30.06.2019, est une illustration des jeux organisés par la sté Merrios Ltd, sous le contrôle de Maître Talbourdet Huissier de Justice. **2.** Pour participer, complétez le bon de dégustation et retournez-le à l'adresse indiquée. Tout document incomplet ne pourra être enregistré. **3.** Le prix en jeu est la somme de 1.800 Euros, qui sera attribuée à un seul gagnant après clôture et tirage au sort par l'Huissier, parmi l'ensemble des participations reçues, et distribuée dans les 3 mois suivants. Cette somme unique peut être mise en jeu dans plusieurs opérations. Le gagnant sera informé par courrier recommandé.



BON DE DÉGUSTATION

À retourner à : Délices et Gourmandises CS 30075 - 93501 PANTIN CEDEX

❏ **OUI,** je participe au jeu des 1.800 €. J'ai pris connaissance du fait que le jeu est soumis à aléas et j'en accepte le règlement. Le règlement de jeu doit être lu et conservé par tous les participants.
❏ **OUI,** je commande l'Assortiment Excellence de nos Régions au prix exceptionnel de **21,95 €** au lieu de ~~67,75 €~~. J'ajoute ma participation aux frais de livraison : **pour vous 0 €** au lieu de ~~7,90 €~~. Offre limitée à 3 assortiments par foyer.

Qté		Désignation	Prix		Total
	x	Assortiment Excellence de nos Régions (Réf. 219.080)	21,95 €	=	

+ LIVRAISON OFFERTE !

Je règle ma commande :
❏ **PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL** (à l'ordre de Délices et Gourmandises)
❏ Je joins aujourd'hui mon chèque, il sera encaissé à réception.
❏ Je joins aujourd'hui mon chèque, il ne sera encaissé que dans 1 mois.
❏ **PAR CARTE BANCAIRE** (pas de règlement par carte de retrait)
Notez simplement le numéro de votre carte bancaire et sa date de validité
N°
Expire fin
Date et signature obligatoires :
Les mandats postaux et espèces ne sont pas acceptés

SATISFAIT OU REMBOURSÉ
Si votre achat ne vous convenait pas, retournez-le nous sous 14 jours, il vous sera échangé ou remboursé dans les plus brefs délais.


Membre de la Fédération Européenne du Marketing Direct

❏ **OUI,** j'accepte que vous me contactiez et m'adressiez vos courriers et jeux aux coordonnées que je renseigne ci-dessous.
❏ M. ❏ Mme ❏ Mlle
Nom
Prénom
Adresse
Code Postal
Ville
N° de téléphone
(important pour la livraison de votre colis)
Email


BL2982 0001

Vos informations personnelles sont nécessaires à la gestion de votre commande et de nos relations commerciales (offres par courrier et par téléphone). Elles peuvent être communiquées à des sociétés tierces afin de vous permettre de recevoir leurs offres par courrier ou par téléphone ; si vous vous y opposez, veuillez nous en faire la demande par courrier. Pour éviter de faire l'objet de démarchage téléphonique, inscrivez-vous sur http://bloctel.gouv.fr. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Pour l'exercer, veuillez nous en faire la demande par écrit, en indiquant vos nom, prénom, adresse complète et de préférence numéro de client.

ENQUÊTE

La dernière fois qu'il a vu sa mère, elle était sur un lit d'hôpital. Mais Malik est rassuré, il sait qu'elle est rentrée.

BÂLE

La cloche de midi sonne la fin des cours. Le cœur du petit Malik s'emballe. Enfin ! Maman sera-t-elle là ? Dégringolant quatre à quatre les escaliers de la Gotthelfschule, son école du centre de Bâle, il traverse le hall comme une fusée en direction de la grande porte. Qui sait ? Elle est peut-être en train de l'attendre sur la pelouse du parc ! Depuis six mois qu'il est en primaire, Malik est censé rentrer tout seul à la maison. Deux kilomètres en ligne droite, dans une des villes les plus tranquilles de Suisse, ce n'est pas insurmontable. A 7 ans, le frêle garçonnet au teint pâle est déjà un petit homme. Mais il arrive que sa mère, pour lui faire la surprise, l'attende à la sortie… Pas aujourd'hui.

S'il est un peu triste, Malik devine pourquoi elle n'est pas venue. Elle doit être un peu patraque. Rien d'étonnant, après ses quelques jours d'hôpital ! La dernière fois qu'il l'a vue en effet, quarante-huit heures plus tôt, Fatma était étendue sur un lit médicalisé. C'était l'heure des visites. On a eu beau répéter au garçon que ce n'était pas grave, que sa mère serait vite sur pied, il s'est fait une grosse frayeur. Les couloirs blancs, les odeurs de médicaments. D'un coup, il a compris la fragilité de son bonheur. Tout pouvait s'arrêter, comme ça, bêtement. Heureusement, ce gros nuage est vite passé. Fatma est guérie. Elle est rentrée ce matin. Alors il accélère encore l'allure, pour aller se jeter dans ses bras.



L'enfant a-t-il été victime d'un coup de folie?

C'est un crime sauvage, absurde, qui a frappé un petit garçon sans défense à la sortie de l'école…

Un attroupement intrigue le cycliste

Quelques minutes plus tard, c'est au tour des professeurs de quitter l'établissement. Le maître de Malik traverse la cour parsemée de dessins à la craie, ses manuels sous le bras. Puis il enfourche son vélo. Les ormes de l'allée bourgeonnent, le fond de l'air est doux. Un temps parfait pour se creuser l'appétit. Un coup de pédale et c'est parti ! L'enseignant file sur son deux-roues le long de la St. Galler Ring, large avenue bordée d'immeubles bas, d'ordinaire très calme.

Mais bientôt un attroupement intrigue le cycliste dans la contre-allée. Le professeur pose pied à terre. Des passants forment un cercle bruyant. Certains sont déjà au téléphone:

—Allô, les secours?

La panique règne sous les grands ormes.

—Que se passe-t-il? s'enquiert l'enseignant, perplexe. Un accident?

Comme on ne lui répond que par bribes de phrases horrifiées, il écarte le cercle. Apparaît alors sur le bitume un petit corps étendu. Ces cheveux courts, ce teint de porcelaine, cette breloque noire à l'oreille gauche… Le professeur les connaît bien, pour les voir chaque jour en classe…

—Mais… c'est Malik !

Le garçonnet gît sur le sol dans une mare de sang noir. Au milieu de sa gorge, une plaie ouverte par où la vie s'échappe…

—Quelqu'un a vu quelque chose? s'écrie le professeur, terrassé par l'incompréhension. Que s'est-il passé?

Mais les badauds secouent la tête. Rien. Aucun témoin. On est arrivé trop tard. Il y avait pourtant une grand-mère dans la rue tout à l'heure. Peut-être a-t-elle vu quelque chose? Dans la tête du professeur, tout se bouscule. Et bientôt, les sirènes viennent ajouter au chaos. Chacun s'écarte pour laisser la place aux secouristes. Il y a tellement de sang !

On frappe à la porte ! Enfin !

12h45. De retour chez elle après son bref séjour à l'hôpital, Fatma retrouve doucement ses marques. D'origine kosovare, la petite femme aux longs cheveux blonds s'active entre ses fourneaux et son bébé. Mais si elle frémit d'impatience, c'est qu'elle va retrouver son aîné. Le pauvre a eu si peur, quand il est venu à son chevet, deux jours plus tôt ! Il était si heureux de la voir ! Si soulagé ! Dans quelques instants, Malik sonnera à la porte, et leur premier câlin durera une éternité.

Ah ! On frappe à la porte ! Enfin ! Les yeux en amande de la jeune femme s'illuminent. Mais sur le palier, ce n'est pas le sourire si mignon de son fils qui l'attend.

Ce sont les visages graves et fermés de deux policiers en uniforme.

—Votre fils… Un accident… L'hôpital…

Fatma ne comprend qu'un mot sur deux, mais bien assez pour les suivre aveuglément. Elle s'imagine que Malik a été victime d'un accident de la circulation. Après une attente de plusieurs heures, le soir venu, c'est la mine défaite qu'un chirurgien lui annonce l'insupportable nouvelle:

—Nous avons tout tenté, madame, mais nous n'avons rien pu faire pour stopper l'hémorragie. Votre enfant est mort.

« C'est moi qui ai tué l'enfant… »

Ce qu'il s'est passé ? La pauvre mère dévastée ne l'apprendra que plus tard, par la bouche d'un policier. Tandis que le malheureux Malik luttait pour sa survie sur la table d'opération, quelqu'un s'est présenté au commissariat.

—C'est moi qui ai tué l'enfant de la St. Galler Ring, a simplement déclaré l'arrivante.

En relevant le nez, les policiers n'en ont pas cru leurs yeux. Une vieille dame de 75 ans ! Mais si, c'était bien elle. La « grand-mère » aperçue par les témoins. Une citoyenne suisse, résidente de Bâle, riveraine de la Gotthelfschule. Percluse de dettes, dit-elle. Sous tutelle. Elle aurait… égorgé l'enfant ! Mais pourquoi ce coup de folie? Le connaissait-elle? A-t-elle choisi une cible au hasard, excédée par les chahuts de la cour de récréation?

A l'heure où nous mettons sous presse, cette femme qui reste présumée innocente, ne s'en est toujours pas expliquée. Une expertise psychiatrique est en cours.

—Nous sommes anéantis, a réagi Fatma. On ne peut pas y croire… Elle a tué notre fils, elle a pris notre trésor, et nous ne savons pas pourquoi !

Il était sans doute écrit que Fatma et Malik n'auraient pas droit aux retrouvailles qu'ils espéraient tant l'un et l'autre. Mais dans sa hantise de voir son bonheur s'évanouir, le pauvre gosse n'aurait jamais pu deviner qui manquerait à l'appel.

Il repose aujourd'hui au Kosovo, dans le village de Lipjani, sur la terre de ses ancêtres. On souhaite qu'ils prennent soin de lui. ■

Nous avons changé le prénom de la petite victime.

Une enquête d'**AXELLE WINIEUX**


Aux obsèques de son fils, la maman s'effondre, terrassée par le chagrin.

IL VOULAIT JUSTE RETROUVER SA MÈRE

ÇA FUSE ! AU PRÉTOIRE

PLANTER DES AVOCATS

Plutôt que de planter du cannabis, le président suggère à l'accusé de planter des avocats car l'arbre « donne de très belles plantes ». Le prévenu répond:

– Pas toujours, regardez la tête de mon avocate!

C'EST QUI, ZIDANE ?

Le jeune homme qui comparaît devant le juge a pour nom de famille Zidane. Manifestement amateur de football, le président questionne:

– Aucun lien de parenté?

– Avec qui? demande le prévenu.

– Laissez tomber, abandonne le magistrat.

VOLEUR MAIS PAS FRAPPEUR

Le prévenu, un homme de 34 ans, a volé de l'argent à une dizaine de personnes âgées de plus de 80 ans. Une dame de 92 ans l'accuse de l'avoir bousculée, ce que conteste formellement l'accusé:

– Je ne frappe pas les personnes âgées, j'ai des principes!

TRAFIC D'OISEAUX

Dans ses bagages, le prévenu transportait des oiseaux d'une espèce protégée. Mais il assure que c'était uniquement pour les offrir:

– Ce n'est pas pour faire de l'argent, c'est juste pour le plaisir.

NE PAS TAPER SA FEMME

Après avoir passé sa journée à boire de l'alcool, un quinquagénaire a frappé sa compagne. Au moment de son interpellation, qu'il ne comprend pas, il lance aux gendarmes:

– Mais c'est marqué où qu'on n'a pas le droit de taper sa femme?



Pas de prison pour son mari

Le prévenu, 77 ans, s'accoude à la barre du tribunal correctionnel de Saint-Quentin comme il l'aurait fait au comptoir d'un bistrot. Très décontracté, il n'a aucun souvenir d'avoir battu sa femme. Sa mémoire est plus efficace quand il s'agit d'accuser son épouse d'abuser de la bouteille…

—C'est complètement faux, je ne bois pas ! Juste un bon verre de vin en mangeant, lance l'épouse depuis le banc des parties civiles.

Lorsque le président demande au mari quand ont eu lieu les dernières violences, c'est madame qui répond:

—La dernière fois qu'il m'a frappée ? Ça doit être le 17. Pour mon anniversaire !

Des rires résonnent dans la salle. Fière de son petit effet, la femme battue s'autorise à donner son avis sur la décision à venir du tribunal:

—Je ne veux pas être dédommagée. De toute façon, son argent c'est aussi le mien !

Et quand elle entend que le tribunal évoque la prison, elle explose:

—Ah non, vous n'allez pas mettre mon mari en taule !

Quelques minutes plus tard, c'est le jugement: un mois de prison avec sursis. Mais l'épouse n'a pas compris qu'il y avait un sursis:

—Non, mon mari n'ira pas en prison ! hurle-t-elle à plusieurs reprises avant d'être exclue de la salle d'audience par l'huissier.

La FORMULE de la semaine

Le prévenu:

« Je veux bien reconnaître tout ce que vous voulez, le Rainbow Warrior ou le World Trade Center, mais je n'ai pas volé ce parfum! »

Les 51 collégiens ont été tétanisés de terreur quand ils ont entendu leur chauffeur de bus hurler :

« Personne ne sortira vivant d'ici ! »


Ousseynou Sy voulait sacrifier tous ses jeunes passagers.


Quand la police a donné l'assaut, le terroriste a mis le feu au bus qui s'est embrasé en quelques secondes..

Certains enfants libérés, tellement traumatisés, criaient encore «*Fuyez! Fuyez!*»

Il a répandu de l'essence sur les sièges et la moquette, il a demandé aux accompagnateurs d'attacher les enfants avec des câbles...

MILAN

10 h 50 au collège Vailati, les profs commencent à s'impatienter. Le bus scolaire qui doit ramener les élèves du gymnase municipal a déjà une bonne demi-heure de retard. Un embouteillage, un incident mécanique ? Probable. Mais pourquoi les trois accompagnateurs, deux enseignants et un surveillant, demeurent-ils injoignables ? Personne n'imagine encore le drame épouvantable que vivent les passagers du car.

Au même moment, ce mercredi 20 mars, le téléphone sonne au 112, le numéro d'urgence.

—Au secours... murmure une voix enfantine étouffée. Le chauffeur nous menace avec un couteau. Nous sommes prisonniers...

—Qui vous retient en otages ? demande le carabinier de permanence.

—Le chauffeur du bus. Il a un couteau, et il a mis de l'essence sur le plancher.

Le jeune garçon sent que son interlocuteur a du mal à le croire.

—Ce n'est pas un film, monsieur, insiste-t-il. Nous ne voulons pas mourir. Nous roulons sur l'autoroute, du côté de Paullese, en direction de Milan...

—OK, pas de panique, je fais le nécessaire ! lui dit le carabinier.

Il déverse deux gros bidons d'essence !

A l'intérieur du car, l'angoisse est à son comble. Les 51 élèves, des gosses d'une douzaine d'années, sont tassés sur leur siège. Certains pleurent, d'autres tremblent de peur. Tous ont été sidérés par la brutalité de l'agression.

Il était 10 h 25 lorsque le chauffeur du bus, au lieu de prendre la direction du centre-ville, s'est engagé sans raison sur l'autoroute de Milan.

Pourquoi ? Les enfants, comme les profs, connaissent vaguement ce colosse noir d'une quarantaine d'années, un certain Ousseynou Sy, qui assure régulièrement les sorties scolaires. Un type sans histoires, qui ne les a pas habitués à ce genre de fantaisie. Mais cette fois, il semble avoir complètement disjoncté !

A peine engagé sur l'autoroute, l'homme pile brusquement sur la bande d'arrêt d'urgence. Il se lève pour faire face à ses passagers, un couteau dans une main, et un pistolet Taser dans l'autre.

—Personne ne sortira d'ici vivant ! hurle-t-il.

Puis, devant les élèves et leurs accompagnateurs pétrifiés, il déverse deux gros bidons d'essence sur la moquette du véhicule.

—Il faut secourir les migrants en Méditerranée ! éructe-t-il. Ma femme et mes trois filles sont mortes noyées pendant la traversée ! J'ai décidé de les venger !

Puis, tout en poursuivant sa sinistre besogne, il ordonne aux gosses d'aller déposer leurs portables au fond du bus. Les enfants obéissent. Les trois adultes les supplient de rester calmes. Surtout, pas de panique ! Mais voilà que le fou furieux brandit ostensiblement un briquet. Ce n'est plus un bus, c'est une bombe roulante !

C'est alors qu'en allant à son tour déposer son smartphone, le jeune Ramy Sheata, un élève de nationalité égyptienne, s'aperçoit qu'un des mobiles a glissé sous un siège. Il le ramasse discrètement, et le cache dans la poche de son sweat.

—Ligotez les enfants ! hurle Sy au même moment, en jetant des câbles électriques aux adultes.

Et tandis que ceux-ci obtempèrent sans trop serrer les liens, le chauffeur regagne son siège et redémarre.

Quelques secondes plus tard, on l'a vu, Ramy parvient à contacter le 112. Une fois l'alerte donnée, il décide aussi de prévenir son père. Pour que le chauffeur ne se doute de rien, il a l'astuce de le faire en arabe, comme s'il priait. Puis le jeune Ramy rassure ses copains qui tremblent de peur.

—Vous en faites pas, leur chuchote-t-il. Les secours vont arriver.

Rami Sheata, 13 ans, a été accueilli en héros.

A la vue des premières voitures de police, il ralentit...

A Crémone et à Milan où les enfants habitent, c'est le branle-bas de combat. Grâce au smartphone utilisé par Ramy, il ne faut que quelques minutes aux autorités pour localiser le bus.

Des barrages sont mis en place au niveau du pont de Pantagliate. A la vue des premières voitures de police, Sy ralentit. Alors que le car est presque à l'arrêt, plusieurs ados en profitent pour ouvrir les portes et sauter sur la chaussée. Mais plutôt que de renoncer, Sy réaccélère alors, et fonce droit sur les voitures qui lui barrent le chemin ! Il réussit à passer en force dans un concert de tôle froissée, et poursuit sa route pied au plancher, distançant rapidement les carabiniers.

« Je veux aller à l'aéroport ! Reculez ! »

La situation est plus que critique. Massés à l'arrière du bus, les enfants hurlent au secours. Certains tentent de casser les vitres à coups de pied. Sans succès.

Heureusement, les policiers ont dressé un deuxième barrage un peu plus loin. Le chauffeur tente à nouveau de le forcer. Mais cette fois, ça ne passe pas. Le bus demeure bloqué contre la rambarde centrale de l'autoroute. Des carabiniers se précipitent pour briser les vitres arrière du véhicule, et commencent à évacuer les petits passagers. D'autres mettent en joue le chauffeur.

—Ne tirez pas ! Il y a de l'essence partout ! leur hurle-t-il.

Les policiers hésitent.

—Je veux aller à l'aéroport ! poursuit le preneur d'otages. Reculez, je ne veux voir personne dans un rayon de deux kilomètres !

Puis il allume brusquement son briquet. Instantanément, le car s'embrase sur toute sa longueur. Par miracle, les derniers enfants viennent tout juste de sauter à l'extérieur ! A quelques millisecondes près, certains périssaient brûlés vif. Mais tout le monde est sauf, même Ousseynou Sy, que les carabiniers extraient brutalement de l'habitacle, en lui braquant un pistolet sur la tempe. Le preneur d'otages s'est seulement brûlé à la main.

Il est 11 h 55. Le bus n'est bientôt plus qu'une carcasse de métal tordu, d'où s'échappe une âcre fumée noire. Mais le bilan de ce qui aurait pu être une tragédie historique demeure absolument vierge. On ne déplore que quelques quintes de toux, vite dissipées.


L'épreuve a été rude... Ça fait du bien de retrouver papa et maman.


Des techniciens de la police scientifique analyse la carcasse calcinée du bus.

Le jeune Rami recevra la nationalité italienne

Les enfants sont ramenés au collège, où les attendent leurs familles. Le jeune Ramy Sheata est accueilli en héros.

—Je voulais simplement sauver mes camarades, explique le garçon de 13 ans, qui peine à réaliser qu'il a frôlé la mort d'aussi près.

Un peu plus tard, dans la journée, alors que Ousseynou Sy s'explique en garde à vue (voir encadré), le ministre de l'Intérieur, Matteo Salvini, annonce que le jeune Ramy, d'origine égyptienne, recevra la nationalité italienne. Il l'a bien méritée. Le cauchemar est devenu conte de fées. ■

Une enquête de JULIE RIGOULET

« Je déteste les Blancs »

► Assis sur une chaise du commissariat de Crémone, Ousseynou Sy refuse de regarder les policiers qui l'interrogent. Ce n'est ni de la timidité, ni du remords. Simplement de la haine.

—Je déteste les Blancs, leur avoue-t-il sans détour. Vous nous avez colonisés,envahis. maintenant, vous nous rejetez, en nous laissant mourir en Méditerranée !

Le Sénégalais de 47 ans a l'air d'oublier que ses parents ont pu venir en France, où il est né en 1972. Lui-même a été accueilli par l'Italie, après son mariage en 2004 avec une jeune fille originaire de Lombardie. Etrange sens de la gratitude ! D'autant que ce n'est pas la première fois qu'il atterrit en garde à vue. **Déjà condamné pour « conduite en état d'ivresse » et « harcèlement sexuel sur mineur », l'homme n'aurait jamais dû se retrouver au volant d'un bus scolaire !** De quoi renforcer la colère des parents qui découvrent aujourd'hui qu'il avait préparé son coup minutieusement. Il avait même dépouillé le véhicule de ses marteaux brise-vitres, pour empêcher les gosses de s'enfuir ! Mis en examen pour « prise d'otages, tentative d'homicides, incendie volontaire et terrorisme », il devrait rester de longues années en prison. Et il sera déchu de sa nationalité italienne. Entre un jeune héros de 13 ans et un terroriste de 47, l'Italie a choisi qui elle préférait garder !



Sa femme avait été internée. Il disait qu'elle était **DANGEREUSE POUR SES FILLES DE 6 ET 8 ANS...**

Bruno B. 60 ans
Un homme travailleur sur lequel le sort s'est acharné.

LE **TUEUR** ÉTAIT SUR LE MARCHÉ

Une triste vie que celle des deux petites: une maman malade et un père qui semble détester le monde entier.

GOUT-ROSSIGNOL

Les deux fillettes sautent du Renault Kangoo et courent vers le bâtiment où les attend leur professeur de danse. Elles viennent chaque semaine, le mercredi et le vendredi après l'école. La prof les accueille en souriant.

Faustine, 6 ans, est la cadette mais aussi la plus délurée des deux. Bavarde comme une pie, curieuse de tout, elle ne tient pas en place. Sa grande sœur, Lou, est plus sage. Leur père, Bruno B., descend à son tour du Kangoo vert clair. C'est un homme dans la soixantaine, grand, sec, avec une barbe de trois jours grisonnante. Le professeur de danse est un peu étonnée. D'habitude, c'est leur mère qui accompagne les petites, mais depuis quelque temps, elle ne vient plus.

—Votre maman va bien? Je ne la vois plus.

Lou, 8 ans, hoche gravement la tête.

—Elle est partie à Paris pour se reposer...

La gamine n'a pas fini sa phrase que son père intervient, véhément:

— Qu'est-ce que c'est que ces conneries? Leur mère n'est pas à Paris! Elle est dans un hôpital psychiatrique! Elle est schizophrène et dangereuse pour les filles, alors maintenant, c'est moi qui m'occupe d'elles! Vous avez quelque chose à y redire?

Il aurait pu lui expliquer la situation discrètement

La prof s'excuse, abasourdie. Mais en elle-même, elle est choquée. Bruno aurait pu la prendre à part, calmement, pour lui expliquer la situation au lieu de s'emporter comme ça devant ses enfants. Si elles ont inventé ce petit mensonge à propos de leur maman, c'est pour donner le change quand on leur demande où elle est, ce n'est pas difficile à comprendre.

Hélas, les soucis rendent parfois les adultes maladroits, et ce sont leurs gosses qui en subissent les conséquences.

Tout semble aller pour le mieux... En apparence

Il est clair que rien ne va plus chez le couple, en ce début 2019. Pourtant, ils avaient l'air si heureux quand ils se sont installés à Gout-Rossignol, un village de Dordogne, non loin de Ribérac.

C'était en 2012. Ils venaient d'acheter une grande maison au lieu-dit La Croix, en haut d'une colline, au milieu de la verdure. La petite Lou avait un an à l'époque. La famille s'est vite agrandie avec la naissance de Faustine, deux ans plus tard.

Le couple est sympathique. Aline, au joli accent du sud-ouest, ne paraît pas du tout ses 40 ans. Bruno est nettement plus âgé, mais il déborde de projets, dont celui, difficile, de se lancer dans la culture maraîchère bio. Il crée un potager, refait les clôtures pour accueillir un âne et un poney, construit un poulailler pour avoir des œufs frais, installe des ruches.

On le voit bientôt vendre ses premières récoltes sur les marchés du coin: Villebois, Nontron, Ribérac. Aline, elle, a trouvé un poste d'assistante sociale à Ribérac. Les filles vont l'école du bourg, prennent des cours de danse, jouent avec le poney, sautent sur le trampoline géant installé dans le jardin.

On ignore les causes de cette déchirure

Entre son travail, les courses, la maison, les filles, Aline n'arrête pas de courir. Bruno, lui, est à fond dans son activité bio. Il travaille comme un forçat. Mais le terrain n'est pas favorable. Pour garnir son étal, sur les marchés, il est vite contraint de s'approvisionner auprès d'autres producteurs à Bordeaux. Et les déboires s'accumulent: en 2018, un renard tue la moitié de ses poules. Puis ce sont les chevreuils qui dévorent une partie de sa récolte de maïs! Un mauvais sort s'acharne sur lui.

Il y a plus grave. Fin 2018, Aline est hospitalisée à Vauclaire. Que lui est-il arrivé? Dépression? Burn out? Episode délirant? On l'ignore, mais elle reste internée en psychiatrie durant plusieurs semaines.

A sa sortie, rien ne s'arrange: son mari refuse qu'elle revienne à la maison et il ne veut pas qu'elle voie seule les petites. Il a peur, dit-il, qu'elle leur fasse du mal. Il n'a plus confiance. Quelque chose s'est brisé dans le couple. Et si on ignore les causes de cette déchirure, on va en connaître les affreuses conséquences.

Du jour au lendemain, Bruno B., à plus de 60 ans, se retrouve seul avec ses deux filles à élever. Son visage est creusé, fatigué. Comme diront ceux qui l'ont croisé, «il a pris dix ans en quelques semaines». Il continue tant bien que mal les marchés, mais on le sent tendu, angoissé. Il rapporte à un autre commerçant que sa femme a vidé leurs comptes bancaires, qu'il ne peut plus payer les traites de la maison ni les factures...

Au bout de quelque temps, il abandonne ses activités pour se consacrer seulement à ses filles.

De son côté, Aline entame début février les démarches d'une procédure de divorce. Elle loue un logement dans une commune voisine. La rupture est définitive.



Le stand de Bruno B.

Spontanément, elle prend une photo des deux enfants

Ce n'est pas facile pour les deux petites. Leur prof de danse remarque qu'elles ont perdu leur entrain, leur sourire. Leur maman leur manque, c'est évident. Elle-même avait d'excellentes relations avec Aline.

Spontanément, elle prend une photo des filles pendant le cours et l'envoie à Aline par téléphone. Mais Bruno l'apprend et pique une nouvelle colère:

—Vous ne devez pas envoyer de photos! Vous ne comprenez pas que leur mère est perturbée? La coupure avec les filles fait partie de sa thérapie... Mêlez-vous de vos oignons!

En le voyant s'énerver ainsi, la prof de danse se demande si ce n'est pas lui le plus perturbé de l'affaire.

Inquiète, madame le maire se rend sur place

Jeudi 15 mars. L'école de Ribérac prévient la mairie de Gout-Rossignol que Lou et Faustine ne sont pas venues en cours depuis le lundi 11. On a essayé de joindre le père au téléphone, mais il ne répond pas... Madame le maire contacte Aline. Elles se retrouvent devant la maison.

Premier constat: le Renault Kangoo vert clair du père de famille est garé là. La porte n'est pas fermée à clé, les deux femmes entrent.

Aucun bruit à l'intérieur. Elles appellent:

—Faustine? Lou? Bruno?

Rien. Elles passent de pièce en pièce. Personne. La maire monte à l'étage, ouvre une porte. Celle de la chambre conjugale. L'horreur lui saute aux yeux. Etendus sur le lit, il y a le père entre ses deux fillettes. Tous les trois morts.

—Restez en bas, Aline! Il faut appeler les gendarmes...

Très vite, les hommes en uniforme sont sur place, rejoints bientôt par le procureur et un médecin légiste.

La chambre a été calfeutrée de l'intérieur, un barbecue y a été allumé. Le charbon de bois, en brûlant, a consommé tout l'oxygène de la pièce et libéré du gaz carbonique, ce qui a asphyxié le père de famille et ses deux enfants.

Il s'agit clairement d'un suicide et d'un double infanticide.

C'est lui qui constituait la plus terrible menace

Devant ce drame atroce, on réalise que ce n'est pas Aline qui présentait un danger mortel pour ses enfants. C'était son mari qui constituait la plus terrible des menaces!

La pauvre mère se doutait-elle que ses fillettes étaient en danger? Voulait-elle en obtenir la garde en divorçant?

En état de choc, elle à l'abri dans sa famille, du côté de Toulouse.

Dans le jardin, il n'y a plus que l'âne et le poney, sans leur deux petites camarades. Un cataclysme est passé sur cette grande maison. ■

Nous avons changé le prénom de la mère.

Une enquête de **VINCENT SÉNÉCAL**


Manque de chance, un renard avait tué la moitié des poules.


Une jolie maison, un âne, un poney. La vie était belle alors pour la petite famille.

VOTRE HOROSCOPE de la semaine

Bélier **AMOUR:** votre univers sentimental est plutôt harmonieux. **TRAVAIL:** le changement sera au rendez-vous. **SANTÉ:** semaine stressante mais vous vous en sortirez bien. **JEUX:** 7, 9, 20, 30, 42.

Taureau **AMOUR:** votre vie affective va se retrouver chamboulée. **TRAVAIL:** vous avez tendance à agir dans la précipitation. **SANTÉ:** sommeil capricieux. **JEUX:** 1, 20, 26, 30, 34.

Gémeaux **AMOUR:** le plaisir de séduire en vous jouant des conventions. **TRAVAIL:** attention aux coups tordus. **SANTÉ:** vous serez exposé à de petits accidentels. **JEUX:** 17, 23, 31, 37, 46.

Cancer **AMOUR:** mettez les choses à plat pour repartir sur de bonnes bases. **TRAVAIL:** vous devez défendre vos intérêts. **SANTÉ:** solide comme un roc, vous pourrez tout affronter. **JEUX:** 3, 7, 8, 29, 30.

Lion **AMOUR:** des accès de jalousie et de susceptibilité. **TRAVAIL:** tension, critiques, polémiques. Vous en avez marre! **SANTÉ:** occupez-vous mieux de votre santé. **JEUX:** 7, 17, 19, 35, 39.

Vierge **AMOUR:** l'impression d'être assis entre deux chaises... **TRAVAIL:** il faut vous motiver et trouver des solutions! **SANTÉ:** votre résistance sera renforcée. **JEUX:** 15, 19, 23, 38, 40.

Balance **AMOUR:** si quelqu'un vous plaît, un pas pourrait être franchi. **TRAVAIL:** vous aurez de vraies antennes. **SANTÉ:** quelques petits soucis côté digestion. **JEUX:** 5, 10, 18, 27, 29.

Scorpion **AMOUR:** une petite crise dans votre couple? Ça passera! **TRAVAIL:** des changements soudains et désagréables. **SANTÉ:** votre énergie en prend un coup. **JEUX:** 4, 13, 25, 30, 40.

Sagittaire **AMOUR:** vous êtes sur la même longueur d'onde que votre partenaire. **TRAVAIL:** soyez patient si vous attendez des réponses. **SANTÉ:** bonne. **JEUX:** 1, 7, 28, 30, 32.

Capricorne **AMOUR:** trouver enfin le véritable amour... **TRAVAIL:** ne vous mettez pas vos collègues à dos. **SANTÉ:** un peu de fatigue et de douleurs articulaires. **JEUX:** 7, 19, 24, 36, 40.

Verseau **AMOUR:** se marier, avoir un enfant... voilà de jolis projets! **TRAVAIL:** n'acceptez rien au feeling. **SANTÉ:** une petite baisse de moral passagère. **JEUX:** 4, 11, 25, 38, 43.

Poissons **AMOUR:** vous attendez du bonheur de la vie à deux. **TRAVAIL:** pas question de baisser les bras. **SANTÉ:** un mélange d'euphorie et de mélancolie. **JEUX:** 17, 24, 37, 47, 49.

Marie-Bélen, 21 ans
se battait
contre la violence

L'étudiante a été retrouvée morte
ASSASSINÉE POUR UN PORTABLE

La violence, la jeune fille en avait déjà été victime. Mais ça ne l'empêchait pas de vivre...

MARSEILLE

Marie-Bélen Pisano se laisse aller à ses rêveries, accoudée à la fenêtre. De sa chambre située au neuvième étage de la cité universitaire, elle a vue sur les toits de la cité phocéenne. Elle fume une cigarette en regardant le soleil. Au loin, la silhouette de Notre-Dame-de-la-Garde se découpe dans l'horizon orangé. Les cris des mouettes, la sirène d'un bateau qui rentre au port, la rumeur de la circulation... Marie-Bélen adore cette ville. Parfois, elle partage son repas avec les étudiants qui vivent sur son palier. Mais pas ce soir. Elle a rendez-vous avec son frère pour dîner. Vite, elle attrape son sac !

Des témoins ont filmé la scène sans intervenir

Marie-Bélen marche d'un pas rapide en direction du métro. Dans cette ville cosmopolite, elle n'a jamais eu peur de sortir seule. Dieu sait pourtant qu'elle a été traumatisée après l'agression qu'elle a subie, il y a trois ans. C'était à Montpellier, juste après son bac. Un type l'a bousculée en pleine rue, en plein jour. Il l'a insultée, frappée ! Des témoins ont assisté à la scène sans bouger le petit doigt. Certains ont même filmé l'incident sans intervenir ! Depuis son déménagement à Marseille, Marie-Bélen a tourné la page. Mais son engagement féministe date de cette époque.

Un homme encapuchonné fonce sur elle

Marie-Bélen a rendez-vous dans le quartier de Belsunce. Il est un peu plus de 21 heures lorsqu'elle traverse la cité U pour rejoindre la station de métro La Timone. Les rues lui semblent anormalement vides, mais l'explication est simple : le match PSG-OM vient de débuter. Les cafés et les bars du centre-ville sont pleins de supporters, mais ici, dans cette partie du 5e arrondissement, c'est le désert. Avec la nuit, le quartier a changé de visage. Les étudiants ont laissé la place aux zonards, SDF, toxicomanes, dealers...

Elle atteint les marches du métro. Et là, elle fait un geste qui va la lui être fatal. Un geste anodin, que l'on fait des dizaines de fois par jour, sans réfléchir : elle sort son téléphone portable, un vieil iPhone 4, pour écrire un texto. Tout en continuant à marcher, elle pianote sur l'écran.

Un homme encapuchonné, serré dans une veste noire, fonce sur elle. Dans certains endroits, face à certains individus, un simple portable à l'écran fissuré suffit à vous mettre en danger de mort.

Ce soir-là, elle ne répond pas

Marie-Bélen est une fille sociable, gentille, pour qui l'amitié n'est pas un vain mot. On peut lui téléphoner à n'importe quelle heure, elle décroche toujours... Mais ce soir-là, elle ne répond pas aux appels qu'on lui passe. Ni à son frère, qui a attendu, en vain, de la voir arriver au restaurant, ni à ses copines qui ont essayé de la joindre à plusieurs reprises. « Elle doit avoir perdu son portable, sa batterie doit être à plat »... Les proches de Marie-Bélen ont tenté de chasser leurs inquiétudes en se rassurant avec des explications rationnelles.

Et ce n'est que le lendemain, en arrivant à l'université, qu'ils ont appris l'impensable nouvelle. Leur amie si solaire, si vivante, si belle, ils ne la verront plus jamais danser le tango, n'entendront plus son rire, ne goûteront plus ses petits plats. Marie-Bélen est morte sur le trottoir, à 21 h 20, poignardée en plein cœur par le rôdeur en noir qui lui a volé son vieux téléphone.

Il ne lui a laissé aucune chance

La PJ marseillaise n'a pas pu visionner l'intégralité de l'agression : celle-ci s'est déroulée dans une zone que les caméras de surveillance de la station de métro ne couvrent pas entièrement. On ignore donc ce qui s'est passé pendant ces quelques secondes fatales où la vie de Marie-Bélen Pisano a basculé. A-t-elle résisté, par réflexe, par fierté, alors que le salaud tentait de lui arracher son portable ? Et surtout, ce salaud, qui est-il ? Autant de questions qui restent, à l'heure où nous écrivons ces lignes, en suspens. Une chose est certaine : le meurtrier n'a laissé aucune chance à sa victime. Rapidement secourue par des automobilistes qui l'ont vue tituber sur le trottoir, Marie-Bélen est morte avant l'arrivée des secours. Rien n'aurait pu la sauver. Le coup de lame, porté avec violence, était destiné à tuer.

« Aujourd'hui, c'est moi qui pleure, mais demain... »

Le mardi 19 mars, un millier d'étudiants se sont rassemblés dans la cour de l'université d'Aix-en-Provence pour observer une minute de silence. Lors de ce recueillement, la mère de Marie-Bélen, Giselle, a livré un discours d'une force et d'un courage remarquables. Retenant ses larmes, elle a interpellé tous ces jeunes réunis devant elle.

— Aujourd'hui, c'est moi qui pleure, mais demain ce sera peut-être vous, ou une autre mère. C'est l'amour qui doit gagner. L'amour, malgré la violence de ces illettrés de l'amour...

Des applaudissements ont salué ces mots lancés d'une voix vibrante. Puis les amis de Marie-Bélen ont demandé à tout le monde de faire le plus de bruit possible en hommage à celle qui aimait tant la musique, la danse et la fête. Afin qu'elle les « entende » de là-haut. Le bruit de cette ovation a été assourdissant. Ils étaient très nombreux, ceux qui aimaient Marie-Bélen. ■

Une enquête de
MATHIEU FOURQUET



La station de métro La Timone, où s'est déroulée l'agression de la jeune fille.


Au centre, Giselle, la mère de Marie-Bélen, entourée de ses deux frères, lors de l'hommage rendu à la victime à la fac d'Aix-en-Provence.

Vols de portable, un fléau

► Chaque année en France, environ **200 000 personnes sont victimes de vols avec violences, dont 53% pour leur téléphone.** Ce qui représente, en moyenne, près de 300 vols sauvages de portable par jour ! Ce fléau s'est amplifié ces dernières années avec l'essor des smartphones, des appareils toujours plus chers et sophistiqués, qui représentent pour les agresseurs une valeur sûre à la revente.

Jeune, passionnee, engagée

► « En fait, elle était solaire », soufflent ses amies. A 21 ans, Marie-Bélen était déjà accro au monde. Son truc à elle, c'était découvrir. Les langues, les cultures, les musiques. Surtout les gens. Dans les couloirs de la fac ou ceux de sa résidence étudiante, elle les écoutait parler. Une minute, une heure, qu'importe, elle donnait son sourire en retour. Et ses photos parlent d'elles-mêmes : Marie-Bélen était belle à en pleurer. Aussi radieuse dans ses sarouals orange que dans sa robe de tango, quand elle dansait le samedi soir dans les bars de Marseille. Et puis elle avait aussi ses combats. La planète, le climat, le féminisme. Neuf jours avant sa mort, elle était là, dans les rues, à défiler contre les violences faites aux femmes. Avec une pancarte et cette inscription : « *Libre* ». Il n'y a pas de doute. C'était bien elle.

Marie-Bélen avait choisi des études d'anthropologie pour découvrir les autres cultures. Elle venait d'apprendre que sa demande pour suivre un cursus Erasmus à Lisbonne avait été acceptée.

Ils croyaient le meurtrier enfin démasqué. **Mais là, tout le dossier est en train de s'effondrer...**

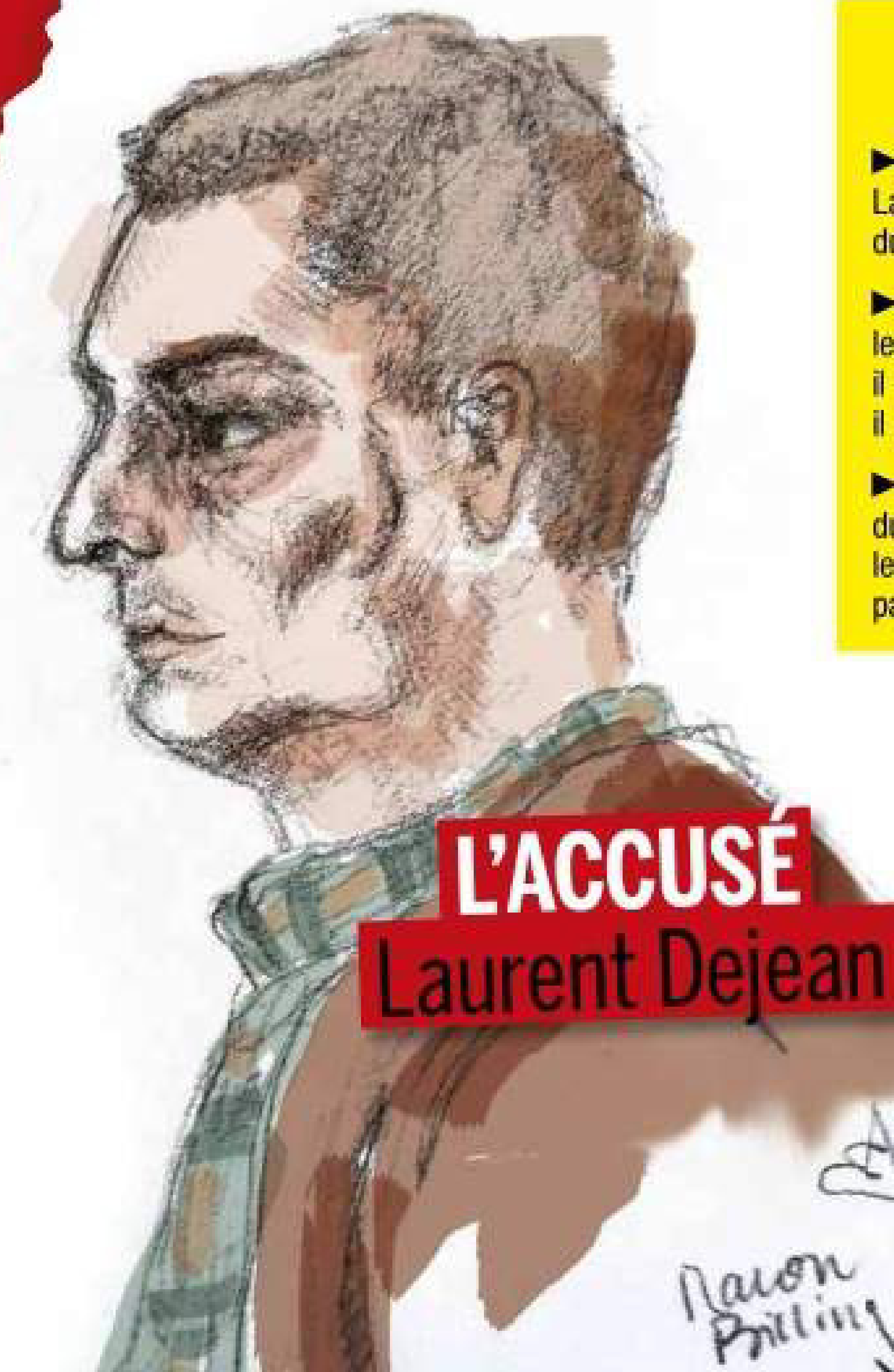
ET SI... CE N'ÉTAIT PAS LUI ?



Carlyne, Christian Bouchon et Sandra, respectivement la fille, le mari et la sœur de la victime.



LA VICTIME Patricia Bouchon



L'ACCUSÉ Laurent Dejean

Que dit le dossier ?

À CHARGE

► La ressemblance entre Laurent Dejean et le portrait-robot du suspect est frappante.

► Dans les mois qui ont suivi le meurtre de Patricia Bouchon, il a tenu des propos ambigus et il a démissionné de son travail.

► Il possédait à l'époque du meurtre une Clio blanche, le même modèle que celui décrit par le principal témoin.

À DÉCHARGE

► Les trace d'ADN retrouvées sur le corps de Patricia Bouchon ne sont pas les siennes.

► Deux de ses ex-compagnes décrivent l'accusé comme un homme non violent, attachant même, et respectueux des femmes.

► Nicolas Gélis, l'homme qui dit l'avoir croisé le soir du crime, a cru le reconnaître sur des photos, alors que ce n'était pas lui.

TOULOUSE

Assis au premier rang de l'assistance, Christian Bouchon fixe le box encore vide. Cela fait huit ans qu'il attend ce moment. Huit ans qu'il veut ce face-à-face avec le meurtrier présumé de sa femme, Patricia...

L'enquête a été longue, compliquée (voir *LND* n° 1904), mais, à présent, l'accusé est là, devant lui. Ce 14 mars, dans la salle des assises de Haute-Garonne, Christian Bouchon est accompagné de Carlyne, sa fille, et Sandra, sa belle-sœur. Tous les trois n'ont qu'une obsession : apprendre enfin la vérité sur le drame qui a dévasté leur vie.

Pas d'aveux, ni de preuves formelles

Soudain, la porte s'ouvre et l'accusé, Laurent Dejean, pénètre dans le box, l'air hagard, les épaules voûtées. A quoi pense Christian Bouchon en le voyant ? Sans doute, une fois de plus, aux événements de ce terrible lundi 14 février, dont le film tourne en boucle dans sa tête.

D'abord, le retard de Patricia, qui était partie comme tous les matins vers 4 heures, faire son jogging dans les rues endormies de Bouloc. Ensuite, ses recherches. Son affolement. Son coup de téléphone aux gendarmes. Puis les battues, la boucle d'oreille et la basket retrouvées au milieu d'une flaque de sang. Et, pour finir, après cinq semaines d'angoisse, la découverte du corps massacré de la jeune femme, sous un petit pont de pierre.

Dans le box, Laurent Dejean, 39 ans, mince, les traits tirés, promène un regard de zombie sur la cour.

— Je suis innocent, dit-il d'une voix rendue pâteuse par les antidépresseurs. Cela fait quatre ans que je suis en prison pour rien...

Le mari de la morte ne le quitte pas des yeux. Il sait que l'accusé a contre lui des éléments accablants : un portrait-robot, si ressemblant que l'on croirait une photo ; le fait qu'il possédait une Clio, le modèle de voiture aperçu sur les lieux de l'agression ; les témoignages nombreux sur sa violence passée, son comportement étrange dans les jours qui ont suivi le crime... De quoi l'envoyer en prison pour des dizaines d'années.

Sauf qu'à l'audience, rien ne va se passer comme il l'imaginait. Tous les arguments de l'accusation vont être balayés un à un ! Par les avocats de la défense, Mes Guy et Pierre Debuisson – c'est bien naturel –, mais aussi, chose plus inattendue, par l'avocat général David Sénat, qui, au lieu de prendre le parti de ses victimes, comme c'est l'habitude, se fait l'avocat de l'accusé !

L'homme à qui l'on doit le portrait-robot

On appelle à la barre Nicolas Gélis, présenté comme le « témoin-clé » de l'affaire. C'est l'homme à qui l'on doit le portrait-robot du suspect. Il raconte à nouveau comment ce matin-là, en se rendant à son travail, il croise Patricia Bouchon qui court le long de la route. Puis, quelques instants plus tard, comment il est bloqué par une voiture arrêtée au beau milieu de la chaussée, tous feux éteints.

— C'était une Clio blanche, précise Nicolas Gélis à la barre.

— A l'époque, vous avez dit qu'elle était grise ! le coupe l'avocat général. Au mieux, vous la décrivez comme claire, jamais vous n'avez dit « blanche » !

Me Pierre Debuisson renchérit :

— Dans vos déclarations de l'époque, la Clio est six fois grise puis, petit à petit, elle devient claire et presque blanche... On peut s'interroger sur ces évolutions successives !

« J'ai dit que j'en étais sûr à 90 % »

Le témoin paraît confus. Le président, Guillaume Roussel, l'interroge maintenant sur l'homme qui était au volant de la fameuse Clio.

— Le plafonnier était allumé, explique Gélis. Le type a regardé dans ma direction. Dans ses yeux, il y avait de la surprise et de la peur. J'allais descendre quand il a redémarré brutalement, façon rallye...

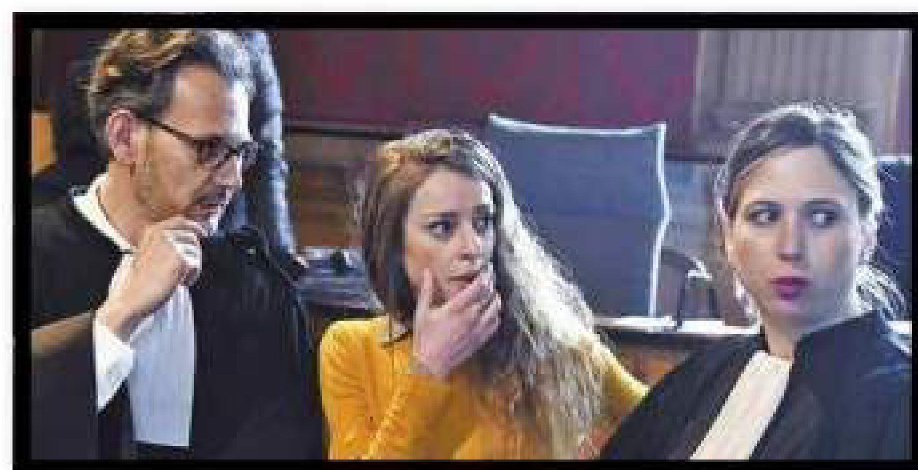
— Etes-vous sûr que le portrait-robot que vous avez aidé à réaliser était ressemblant ?

— Quand je vois quelqu'un une fois, je retiens son visage, répond le « témoin-clé » avec assurance. J'ai dit que j'en étais sûr à 90%.

— Le problème, intervient à nouveau Me Pierre Debuisson, c'est que lorsque les enquêteurs vous ont présenté les photos de 12 hommes différents, vous en avez sélectionné deux, mais ce n'était pas celles de Laurent Dejean ! Qu'en pensez-vous ?

— Rien.

— Vous vous rendez compte de la gravité de ce que vous dites si cet homme est innocent ? s'emporte l'avocat, et s'il est condamné uniquement sur votre témoignage ?



Mes Stéphane Juillard et Lena Baro, avec Carlyne, la fille de Patricia Bouchon.

Les dates-clés de l'affaire

► **14 février 2011**
Patricia Bouchon, 49 ans, disparaît pendant son jogging matinal, à Bouloc. Ses bijoux et des traces de son sang sont retrouvés le lendemain dans une impasse du village.

► **Mars 2011**
Le corps de Patricia Bouchon est découvert sous une buse à Villematier, à 12 kilomètres de Bouloc. L'autopsie révèle des traces de coups et de strangulation.

► **Octobre 2013**
Le portrait-robot d'un suspect est diffusé dans la presse.

► **9 février 2015**
Quatre ans après les faits, Laurent Dejean, 36 ans, est interpellé et mis en examen pour meurtre.

► **14 mars 2019**
Le procès du tueur présumé s'ouvre à Toulouse, devant la cour d'assises de Haute-Garonne.

Un certain flottement dans la salle

Dans la salle, je note un certain flottement. On a l'impression que le procès est mal parti.

Toujours à propos du portrait-robot, c'est au tour des gendarmes d'être sur la sellette. Car le document, réalisé quelques jours après le drame, n'a été diffusé que deux ans et demi plus tard !

— Pourquoi avoir attendu si longtemps ? s'étonne l'avocat général. Il y a de quoi s'interroger !

— Ce n'est pas de notre fait, répond, gênée, l'enquêtrice qui dépose à la barre – sans oser rappeler que la consigne venait du parquet.



Mes Pierre et Guy Debuisson, avocats de Laurent Dejean.

Un autre gendarme vient raconter comment, après la publication du portrait-robot dans les journaux, une trentaine de témoignages ont été enregistrés.

— Les gens nous disaient : ce portait-robot, c'est Laurent Dejean, c'est sa photo. Même aspect négligé, mal rasé, même regard de fou... Ils nous ont déclaré qu'à l'époque, le suspect avait une Clio blanche et qu'il sortait toutes les nuits pour trafiquer de la drogue. Ils le décrivaient comme quelqu'un d'impulsif, de violent, qui frappait d'abord et bredouillait ensuite des excuses à ses victimes...

Or, le jour du meurtre de Patricia Bouchon, des riverains ont entendu des cris puis une voix d'homme qui présentait des excuses.

— De plus, poursuit le gendarme, juste après le crime, l'accusé a démissionné de son emploi, il a cessé de dealer et il est resté cloîtré chez lui. Il a dit à un collègue de travail qu'il ne voulait pas que cette affaire lui retombe dessus...

Me Pierre Debuisson lâche une remarque acerbe :

— En réalité, au bout de quatre ans, vous n'avez personne d'autre, alors vous faites de mon client le coupable idéal, à partir de vagues témoignages !

Comme pour appuyer le point de vue de l'avocat de la défense, deux des ex-compagnes de Laurent Dejean viennent dire du bien de lui à la barre :

— Il était très gentil avec moi, assure l'une, il avait des valeurs concernant les femmes...

— Il était protecteur et super attachant, ajoute l'autre. Il n'aurait jamais eu le moindre geste violent envers une femme.

« C'était une bombe à retardement »

Christian Bouchon sent bien que le procès est en train de déraper, que l'on s'achemine vers un acquittement. Heureusement pour lui, un nouveau témoin, Jean-Luc de Biasi, vient faire une description moins idyllique du tueur présumé :

— Quand j'ai vu le portrait-robot, j'ai cru voir Laurent, maintient-il. A l'époque, il avait une Clio blanche, je suis montée dedans cinq ou six fois ! Il récupérait des épaves de voitures qu'il découpait et revendait au prix de la ferraille. Il a dû se débarrasser de la Clio de la même manière, à la casse...

Cette déclaration est d'une grande importance. Pour la première fois, un témoin affirme que, contrairement à ce qu'il prétend, l'accusé avait bien une Clio blanche et comment il l'a fait disparaître.

Le président lit maintenant la déposition d'un autre copain de l'accusé, un certain Cyril G., qui affirme que Laurent Dejean connaissait très bien le petit pont où l'on a retrouvé le corps de Patricia.

— On allait en boîte de nuit tout près de là, et on passait à mobylette sur cette route...

Et Cyril G. conclut :

— Dejean était un brave type, mais violent. C'était une véritable bombe à retardement qui avait tendance à « péter les plombs »...

« Vous êtes bien énervé, Monsieur l'Avocat général »

Laurent Dejean est-il un dangereux marginal qui boit, se drogue et se laisse aller à des accès de violence incontrôlable, comme le présente la partie civile ? Ou bien un brave type ? On ne sait plus.

Christian Bouchon s'avance à la barre, le visage tendu.

— La partie civile est très blessée, limite outragée, dit-il en essayant de contenir sa colère. Nous avons le sentiment que David Sénat...

L'avocat général le coupe sèchement.

— Ne m'appelez pas par mon nom, dites : « Monsieur l'Avocat général » ! Je n'ai pas à m'expliquer, ni à être pris à partie ! Si c'est ainsi, je me retire !

— Vous êtes bien énervé, Monsieur l'Avocat général, constate Christian Bouchon, un rien sarcastique.

Il faudra beaucoup de pédagogie à Guillaume Roussel, le président de la cour d'assises de Haute-Garonne, pour ramener les deux hommes au calme. Mais le ton est donné. Lors d'une suspension d'audience, Carlyne Bouchon, la fille de la victime, confie qu'elle est « écœurée ».

— On a l'impression que les dés sont jetés, dit-elle.

On saura bientôt si elle avait raison... Verdict le vendredi 29 mars. ■

Un compte rendu d'audience de CHRISTOPHE GUERRA

Le 1er dîner, c'était pour annoncer une super nouvelle.
Le 2e s'est fini dans un bain de sang…

DEUX REPAS ET UN MASSACRE

Patricia et Patrick, un couple qui s'adorait depuis de longues années.

Leur vie, désormais, va continuer dans le Sud. C'est du moins ce que croit cette épouse amoureuse…

MESNIL-SAINT-PÈRE

C'est soir de fête chez des copains de Patricia et Patrick, à Lusigny-sur-Barse (Aube). Les plats se succèdent, les bouteilles se vident. Patrick jette un coup d'œil à sa femme.

Le moment semble bien choisi pour faire son annonce. Le quinquagénaire, un mec à la carrure rassurante, s'éclaircit la gorge.

— Je voulais vous dire, commence-t-il, que j'ai enfin trouvé du travail !

Les convives applaudissent. Un boulot après deux ans de chômage, et des dépôts de candidature dans toutes les agences funéraires de la région, il était temps !

Leur copain va pouvoir recommencer à faire ses blagues sur les gammes de cercueils ou sur les anecdotes des médecins légistes. Avec trente ans de funérarium au compteur, Patrick est devenu un pro du secteur, il en partage l'humour morbide, comme une nécessité pour tenir le coup.

— Mais c'est génial, ça, Patrick ! s'enthousiasment les amis. C'est dans la région ?

— Je pars pour Sète ! s'exclame-t-il. Patricia me rejoindra, dès que j'aurai trouvé une maison, évidemment…

Sous ses boucles blondes, sa femme jubile. Elle n'aurait pas pu rêver mieux. Le Sud, le soleil… Certes, leur belle villa de Mesnil-Saint-Père – une ancienne boulangerie retapée avec soin par Patrick – lui plaît toujours autant, et le lac d'Orient, tout près de leur domicile, est un endroit superbe. Mais pour des fondus de voile comme eux, l'étang de Thau, à Sète, c'est tout de même autre chose !

« Je vais d'abord descendre tout seul et voir si ça marche »

Depuis dix ans qu'ils vivent ensemble, il n'est pas un week-end de beau temps sans qu'ils s'adonnent à une de leurs passions, la moto ou la voile. Dans cette dernière discipline, Patrick a de quoi être fier : il a fini troisième d'un championnat de France de régate ! A Sète, peut-être feront-ils encore mieux ?

Dans l'allégresse générale qui suit l'annonce, on s'attend à ce que le couple s'embrasse. Mais Patricia, le sait, son homme n'aime pas trop les effusions en public.

— Il ne faut pas aller trop vite en besogne, explique-t-il encore. Je vais d'abord descendre tout seul, histoire de prendre un peu la température, de voir si ça marche…

Patricia sourit. Voilà bien son Patrick ! Les pieds sur terre, toujours posé. C'est d'ailleurs ce qui lui a plu, dès le premier jour.

Quand elle l'a rencontré, en 2008, elle a tout de suite su que c'était le bon. Ils avaient tellement de points communs ! Patricia avait vécu une première histoire ratée, comme lui. Elle avait eu des enfants d'un premier lit, comme lui. Et elle avait de l'énergie à revendre, comme lui encore ! Autant dire qu'entre eux, ça a été le coup de foudre. Dans la vie, la deuxième chance est souvent la bonne.

Comme annoncé, Patrick part donc seul prendre ses fonctions aux pompes funèbres municipales de Sète. Patricia, qui brûle de le rejoindre, réprime son impatience. Hélas, les mois se succèdent et rien ne vient…

Un changement dont elle souffre

Patrick vit maintenant à 680 kilomètres d'elle, et ce qui ne devait être qu'un arrangement temporaire s'éternise.

Tous les matins, elle continue ses tournées d'aide-soignante à domicile, mais le cœur n'y est plus. Patrick paraît de moins en moins pressé de la faire venir auprès de lui. Il ne rentre plus à Mesnil qu'une à deux fois par mois. Un nouvel emploi à l'autre bout de la France, à 57 ans passés, c'est le genre de changement qui exige une implication à 100 %, Patricia le comprend parfaitement, mais elle en souffre.

— Je vois qu'il peut très bien vivre sans moi, confie-t-elle avec tristesse à l'une de ses amies.

Le plus beau jour de sa vie : son mariage, huit ans plus tôt

Pour combler le manque, Patricia poste sur son mur Facebook des photos d'elle et de Patrick à moto, avec ou sans filtres rigolos, ou encore de leur mariage – le plus beau jour de sa vie, huit ans plus tôt. Seulement, le doute la taraude. Et si, là-bas, à Sète, Patrick n'était pas si occupé qu'il le prétend ? Et s'il la trompait ? Un homme comme lui, qui plaît et qui le sait, ne reste jamais seul bien longtemps.

En janvier 2019, hélas, les soupçons de Patricia font place à des certitudes.

— Nous sommes au bord de la rupture, annonce-t-elle à une amie qui lui téléphone. Patrick va me quitter… Mais je vais me battre ! Je vais tout faire pour le garder.

Patricia n'est pas du genre à baisser les bras.

Faire disparaître chaque goutte de sang

Au mois de février suivant, elle parvient à arracher quelques jours à Patrick. Une parenthèse en amoureux au bord de la mer, qu'ils aiment tant l'un et l'autre. L'espoir renaît.

« *Ça va très bien aujourd'hui,* écrit-elle à sa mère. *Je retrouve l'homme que j'aime. Je vais acheter japonais pour manger ce soir avec lui… Enfin, ça vaut le coup de se battre !* »

Oui, elle va le reconquérir. Du moins le croit-elle… Mais dans les semaines qui suivent, Patrick continue de prendre ses distances.

Le 16 mars 2019, l'homme fait un saut à Mesnil-Saint-Père. Que se passe-t-il au cours du dîner ? Quels aveux ont été prononcés ? Patrick a-t-il confirmé à Patricia ce qu'elle craignait plus que tout au monde ? Qu'il y avait bien une autre femme ? Que tout était fini entre eux ?

Vers 20 heures, alors qu'ils « s'expliquent », le ton monte, un coup de couteau part. Un coup de folie. Un seul. Touché à la gorge, Patrick s'écroule.

Dans la maison du couple, à présent, il y a un grand silence. Patricia n'alerte pas les secours. Elle n'appelle pas la police. Au lieu de ça, elle lance une machine à laver. Il est temps d'astiquer, nettoyer, javelliser. La serpillière passe et repasse. Ne rien laisser de ce désordre. Faire disparaître chaque goutte de sang. La lessive terminée, Patricia lance le sèche-linge. Et reste près du cadavre.

Elle passera la nuit ainsi.

Elle prend son téléphone, appelle une proche

C'est seulement au petit matin que Patricia trouve enfin le courage de décrocher son téléphone pour prévenir une proche. Laquelle alerte les autorités.

Patricia aurait voulu mourir près de son mari, explique-t-elle, prostrée, traumatisée. Avant que l'homme qu'elle aime ne mette les voiles, pour toujours, elle a commis le pire pour le retenir.

A l'issue des débats contradictoires devant le juge des libertés et de la détention, Patricia, qui reste présumée innocente, a été placée en détention provisoire à la maison d'arrêt de Dijon. Elle encourt la réclusion criminelle à perpétuité. ■

Une enquête de SÉBASTIEN DEVAUD


Patricia avait mis chaque instant de bonheur sur son profil Facebook. Ce bonheur que l'homme qu'elle aimait éperdument lui a volé. Un bel argument pour la défense lors de son procès.


Août 2011. Son mariage avec Patrick.


Elle avait été initiée à la voile par son mari.


La moto, une autre passion qui leur était commune.


Et le chien faisait partie de leur vie qui était si douce !



Offre d'abonnement spécial !

Je m'abonne au Nouveau Détective

☐ **6** mois… **37** €… au lieu de ~~44,20~~ €*
☐ **12** mois… **70** €… au lieu de ~~88,40~~ €*
☐ **24** mois… **135** €… au lieu de ~~176,80~~ €*

*Offre réservée à la France métropolitaine.
Pour l'étranger et les DOM-TOM : 12 mois : 100 €, 6 mois : 55 €
(Envoi par avion, nous consulter).

Par internet sur le www.lenouveaudetective.com
Par courrier en retournant le bon au :
Service abonnement Détective -
19, rue de l'Industrie, BP 90053 - 67402 ILLKIRCH CEDEX

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél. :
E-mail :
☐ Je souhaite recevoir des offres de la part du Nouveau Détective
☐ Je souhaite recevoir des offres de la part des partenaires du Nouveau Détective

Ci-joint mon règlement par :
☐ Chèque à l'ordre des Éditions Nuit et Jour
☐ Carte bancaire N° :
Expire fin :
Clé : Les 3 chiffres au dos de votre carte

Date et signature obligatoires :
Le :

Votre abonnement partira du 1er au 15 de chaque mois, selon la date de réception de votre paiement. Pour tout changement d'adresse, nous vous prions de joindre l'ancienne bande. Envois par avion, envois spéciaux : nous consulter. **Pour la Suisse, contacter DYNAPRESSE, 38 avenue Vibert, CH 1227 Carouge. Tél. 022 308 08 08 ; Fax. 022 308 08 59 ; e-mail : abonnements@dynapresse.ch**

Attention, les chèques doivent être libellés exclusivement en euros.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le responsable du traitement à des fins d'exécution du contrat d'abonnement. Elles sont conservées 3 ans après votre abonnement et sont transmises à notre prestataire d'abonnement. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification, de suppression et d'opposition au traitement des informations vous concernant. Pour exercer ces droits, il vous suffit de nous écrire par mail (dpo@nuitetjour.fr) ou par courrier (Editions Nuit et Jour, 26, rue Vercingétorix, 75014 Paris) en joignant la copie d'un justificatif d'identité comportant votre signature

B 1906

NOUVELLE SÉRIE !

Comment fuir les emmerdes ? Il y a un bon moyen...

En mourant... mais pas pour de vrai !

« BONS BAISERS DE L'AU-DELÀ ! »

ÉPISODE 1

Cette semaine, la plan foireux d'un couple qui voulait disparaître pour «renaître»...


Molly et Clayton Daniels vont payer cher leur « arnaque ».

BURNET

2 heures du matin. Une Chevrolet s'arrête, feux éteints, devant la vieille grille en fer du cimetière de Pebble Mound, à la sortie de la petite ville de Burnet, au Texas. Deux silhouettes en descendent, poussent le portail, s'avancent sur la pelouse. Le faisceau des lampes de poche balaie les pierres tombales, jusqu'à celle où figure le nom d'une certaine Charlotte Davis. C'est ici.

Les deux intrus sortent des pelles pliables rangées dans leurs sacs à dos. Ils commencent à creuser, en s'efforçant de faire le moins de bruit possible. Une vingtaine de minutes plus tard, un cercueil apparaît. Ils en font sauter le couvercle.

Ils enroulent le corps dans un drap, le portent jusqu'à leur voiture...

La morte, Charlotte Davis, a été inhumée six mois plus tôt. Elle avait 81 ans. La vision de sa dépouille, peau jaunie, os saillants, a de quoi retourner le cœur, mais il en faudrait plus pour arrêter Molly Daniels et son mari Clayton. Ils sortent le cadavre de son cercueil, le dénudent, puis le rhabillent, comme une atroce poupée, avec les vêtements qu'ils ont spécialement apportés: une paire de tennis blanches, un jean, une chemise noire, une casquette siglée Harley-Davidson, sans oublier une chaîne en argent. Une fois cette macabre opération terminée, le corps est enroulé dans un drap et porté jusqu'au coffre de la voiture. Puis la Chevrolet des Daniels disparaît dans l'obscurité.

La première partie de leur plan est accomplie, en cette nuit du 18 juin 2004. Mais il leur reste beaucoup à faire avant de commencer la nouvelle vie qu'ils ont décidé de s'offrir, envers et contre tout. Quitte à commettre l'indicible.

Ils n'ont pas que des difficultés financières

Molly et Clayton forment un couple comme on en croise beaucoup aux Etats-Unis: milieu familial défavorisé, éducation limitée, perspectives d'avenir des plus minces. Au printemps 2004, Clayton, mécanicien, vivote de petits boulots tandis que Molly s'occupe de Caleb et Harley, leurs deux fils âgés de 4 et 1 ans. Leur avenir est sombre. Outre leurs difficultés financières, ils sont sur le point d'affronter un grave problème: une petite voisine de 7 ans accuse Clayton de l'avoir agressée sexuellement. Un juge doit statuer sur l'affaire le 21 juin, une lourde peine de prison est probable. Et même si l'accusé y échappait, il ne serait pas tiré d'affaire pour autant: le père de la petite victime a juré de lui faire la peau !

La voiture s'embrase en quelques instants

Malgré ses airs de caïd aux bras tatoués, Clayton Daniels n'en mène pas large. Heureusement, il peut compter sur sa femme pour le sortir de là. Que son mari soit coupable ou pas, cela ne préoccupe pas vraiment Molly. En revanche, la perspective d'élever seule ses deux gosses lui est intolérable. Alors, avec cette date butoir du 21 juin en ligne de mire, elle a consacré des semaines à élaborer le plan parfait pour sauver la tête de son conjoint. Et assurer, au passage, l'avenir de sa petite famille. Mais pour que ce plan fonctionne, il faut un cadavre. D'où la petite virée nocturne au cimetière de Pebble Mound...

Trente minutes après leur forfait, les époux Daniels stoppent leur voiture sur une route isolée, la FM 1174, qui relie Burnet aux canyons du parc des « Balcones ».

Il est maintenant 3 heures du matin. L'endroit est désert. Molly ne l'a pas choisi au hasard, ni trop près ni trop loin de la ville, en plein dans un virage surplombant une ravine aux rochers acérés, sans la moindre barrière de sécurité pour empêcher une sortie de route. Une fois le cadavre tiré du coffre et intallé derrière le volant, le couple pousse la Chevrolet dans la pente. Elle s'écrase plusieurs mètres en contrebas, dans un grand fracas de tôle.

Les Daniels descendent à leur tour l'escarpement puis Clayton asperge le véhicule, et plus particulièrement le corps, d'un produit inflammable. Molly vérifie une dernière fois que tout est bien « en place », la casquette, la chaîne en argent, les chaussures... D'un signe de tête, elle invite son mari à craquer l'allumette.

En quelques instants, la Chevrolet s'embrase dans un épais rideau de flammes jaune et rouge.

Clayton Daniels, 24 ans, vient officiellement de mourir dans un tragique accident de voiture.

A l'aube, un automobiliste repère la carcasse encore fumante de la Chevrolet qui n'est plus, à l'arrivée des policiers, qu'un tas de ferraille carbonisé. Le cadavre assis derrière le volant est méconnaissable: il a presque fondu sur son siège ! Impossible de savoir s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, encore moins d'espérer relever des empreintes. La plaque de la Chevrolet, elle, est encore lisible. Si bien qu'à 7h30 du matin, Molly Daniels reçoit la visite de deux policiers en uniforme. Oui, elle est bien la propriétaire d'une Chevrolet Cavalier verte de 1999. Non, son mari n'est pas rentré de la nuit...

La scène qui suit a sans doute été travaillée maintes fois devant le miroir: sanglots, jambes qui vacillent et tremblements. Le grand numéro de la veuve éplorée.

Quelques heures plus tard, à la morgue, Molly identifie la chaîne en argent et une basket blanche comme appartenant à son mari... Clayton Daniels avait trop bu ou roulait trop vite, il a raté le virage. Cela semble évident.

Une collecte de fonds est organisée pour payer les funérailles

A 21 ans, Molly se retrouve donc veuve, avec deux enfants à charge. Autour d'elle, c'est l'émotion, la pitié. Une collecte de fonds est organisée pour l'aider à payer les funérailles, qui se tiennent le 22 juin et durant lesquelles la jeune femme, voile noir sur le visage, donne toute la mesure de son talent de comédienne.

Dans l'assistance, le shérif, William Talamentez, chapeau à la main, est touché par la détresse de la veuve, mais cet accident de voiture lui laisse une impression déplaisante. Pourquoi n'y avait-il pas de traces de freinage sur la route ? Et comment expliquer que la voiture, si elle roulait vite, n'ait pas atterri plus loin dans le ravin ?

Le shérif décide de ne pas classer l'affaire tout de suite. Il demande une expertise scientifique de la voiture, ainsi qu'un test ADN comparatif entre le cadavre carbonisé et un membre de la famille de Clayton Daniels.

Dans les semaines qui suivent, Molly continue à recevoir l'actif soutien de ses voisins. On lui propose de garder ses enfants gratuitement, on lui fait ses courses, on lui prépare ses repas... Surtout, grâce à l'assurance vie que Clayton a contracté quelques semaines avant sa mort, elle se prépare à toucher la somme de 100 000 euros.

> **Un délit réprimé par le code pénal**
>
> ▶ Vandaliser une tombe, ouvrir une dalle, voler des ossements... En France, la profanation de sépulture (qui concerne la détérioration d'un monument funéraire ou l'atteinte à la dépouille) est passible de 1 à 5 ans d'emprisonnement et jusqu'à 75 000 euros d'amende.

Détruire par le feu ne veut pas dire « tout » détruire

Le plan a parfaitement marché, la jeune femme peut être fière d'elle. Il est vrai qu'elle s'est donné du mal, il lui a fallu arpenter les cimetières pendant des semaines pour trouver le cadavre « idéal », une personne sans famille comme Charlotte Davies, et décédée récemment. Mais l'apprentie criminelle a oublié un détail: détruire par le feu ne veut pas dire « tout » détruire.

L'analyse de la voiture réclamée par le shérif révèle la présence de fortes quantités de produit inflammable sur le siège conducteur. Ce n'était donc pas un accident.

Dans l'attente des résultats des tests ADN, le shérif décide de faire placer la maison des Daniels sous une surveillance discrète. Il n'a pas tort. Car si, de la rue, tout paraît calme, d'étranges scènes se déroulent à l'intérieur.

Un soir de juillet, la sœur de Molly est en train de ranger des affaires dans la chambre à coucher quand elle entend soudain quelque chose bouger dans le placard ! Terrifiée, elle court chercher Molly, qui doit déployer des trésors d'éloquence pour la persuader qu'elle a rêvé.

En réalité, la fausse veuve l'a échappé belle ; son imbécile de mari, planqué dans le placard, a bien failli se faire prendre ! De fait, depuis son prétendu décès, Clayton vit caché dans la maison. Molly va attendre encore quelques semaines avant d'enclencher la plus improbable des phases de son plan : la résurrection de son cher époux !

Elle avait recherché des adresses de cliniques de chirurgie esthétique

Début août, elle présente à ses petits garçons le « nouvel homme » qui va désormais vivre chez eux.

—Voici Jake, les enfants. Maintenant, il va habiter ici avec nous...

Le dénommé Jake est grand, il a les bras tatoués... Et le jeune Caleb, du haut de ses 4 ans, n'est pas dupe.

—C'est papa ! crie-t-il, tout content.

Sa mère le rabroue sévèrement:

—Non, lui, c'est Jake ! Tu vois bien qu'il a les cheveux noirs... Et ton papa est au paradis, tu le sais !

Outre l'impensable torture infligée à ces pauvres gosses qui n'y comprennent rien, l'idée qu'une simple teinture puisse permettre à Clayton Daniels de passer inaperçu est d'une stupidité sans nom. Mais Molly, grisée par ses premiers succès, ne touche plus le sol.

Elle s'en va tranquillement déjeuner au restaurant, le lendemain, en compagnie de son « nouveau » compagnon.

Le shérif est prévenu. Il n'a, bien sûr, aucun mal à identifier Clayton Daniels. Le couple est arrêté. Sur l'ordinateur de Molly, on trouve la trace de toutes ses recherches: disparition de cadavre, faux papiers, adresses de cliniques de chirurgie esthétique au Mexique et d'agences immobilières.

La fête est terminée pour les profanateurs de sépulture !

Les tests ADN ont révélé par la suite la véritable identité du cadavre calciné découvert dans la Chevrolet. Mais Molly et Clayton Daniels, condamnés respectivement à vingt et trente-cinq ans de prison, n'ont pas eu un seul mot, durant leur procès, pour la malheureuse Charlotte Davies, morte et enterrée à deux reprises. Elle aura été la principale victime – avec les enfants du couple – de la machination des escrocs, convaincus d'avoir réussi l'arnaque du siècle.

Charlotte Davies a depuis retrouvé ses quartiers au cimetière de Pebble Mound, où elle repose paisiblement. Du moins, on l'espère. ■

Ils s'arrêtent devant une tombe, ils sortent leur pelle de leur sac à dos et ils commencent à creuser...


L'entrée du cimetière de Pebble Mound.

La tombe profanée.


Charlotte Davies repose enfin en paix.


La Chevrolet calcinée retrouvée dans un ravin.

Il a 76 ans, des cheveux blancs, mais une poigne toujours intacte. Et pour son dernier combat, il veut mettre ses juges K.O.

« NANAR » REMET LES GANTS !



Ils sont venus, ils sont tous là pour voir « la bête », « le show man », « le vieux lion »…

PARIS

Costume bleu nuit élégant, chevelure argentée, le prévenu arrive dans le couloir du tribunal souriant, en grande conversation avec deux policiers en tenue. On ne sait pas ce qu'il leur raconte, mais les deux flics répriment un fou rire. Ce doit être croustillant ! Puis l'homme entre dans la salle d'audience et change subitement d'expression en jetant un regard noir vers le banc de presse, plein à craquer.

—Belle brochette ! lance-t-il aux journalistes.

Dans la salle, le public se frotte les mains. Il va y avoir du spectacle !

Bernard Tapie a vieilli, certes. Ses traits sont tirés. On le devine éreinté, depuis deux ans qu'il se bat contre un double cancer de l'œsophage et de l'estomac. Mais au fond de ses yeux brille une lueur pleine de vitalité. L'homme d'affaires de 76 ans a encore de l'énergie à revendre, au moment de livrer ce qui sera sans doute son dernier combat. « *Le combat de ma vie* », affirme-t-il.

Une représentation gratuite…

Ce qui l'amène une fois de plus devant la justice? La revente de l'entreprise Adidas, dont il fut le propriétaire au début des années 1990. Une histoire vieille de vingt-cinq ans, tellement compliquée qu'on se demande si les juges eux-mêmes y comprennent quelque chose. Mais les spectateurs massés sur les bancs du tribunal correctionnel de Paris ne sont pas venus pour qu'on les assomme de chiffres. Ils sont venus voir « la bête », « le show man », « le vieux lion ». Une représentation gratuite. Et qui vaut le détour.

On l'a aussi connu totalement ruiné

Bernard Tapie est un monument du paysage médiatique français. Ou du paysage économique. Ou culturel. Ou politique. Ou sportif. Ou… on ne sait pas trop. Au juge qui lui demande sa profession, il répond:

—Acteur.

Dans la salle, on rigole. Les magistrats soupirent. Avec Tapie, toutes les questions, même les plus simples, deviennent compliquées.

Comment reconstituer son CV dans l'ordre? Cet homme-là a tout fait ! On l'a connu chanteur de charme dans les années 1960. Animateur télé. Député. Entrepreneur à succès. Patron de l'Olympique de Marseille. Roi de la finance. Ministre de la Ville. Comédien. On l'a connu riche à millions sur des voiliers invraisemblables. Mais aussi totalement ruiné, lorsque les huissiers saisissaient ses meubles devant les caméras. On l'a connu en costume cravate, avec des piles dans le dos, pour des spots publicitaires. Mais aussi en marcel rouge et pantalon vert fluo, en train de danser la « GymTonic » chez ▸▸▸ Véronique et Davina… Comme s'il avait eu 40 vies ! Mais non. Il n'y en a eu qu'une. Et tandis que la maladie menace de la lui prendre, Tapie a accepté de se mettre en danger, peut-être pour la dernière fois. Il a arrêté ses traitements de chimiothérapie, pour dit-il, avoir « toutes ses facultés » face à la cour.

Le juge commence son exposé de l'affaire. Il est question de montages financiers opaques, de paradis fiscaux, de collusion entre puissants, de mensonges et encore de mensonges. Le dossier éclabousse tout le monde, les grands corps d'Etat, la haute finance et quatre présidents de la République successifs !

On en retiendra, comme « moralité », que chacun dans l'histoire a voulu escroquer les autres. Au milieu de la mêlée, Bernard Tapie est accusé d'avoir fait perdre 403 millions d'euros aux contribuables, via le scandale du Crédit lyonnais.

—Ça, c'est la fable qu'on nous raconte ! s'énerve-t-il.


14 mars 2019. Bernard Tapie arrive au tribunal de Paris.


1er juin 1994. Paul Amar a apporté des gants de boxe pour le « match » politique entre Bernard Tapie et Jean-Marie Le Pen.

Car, dans sa version, c'est lui qui a été grugé par la banque. Une banque dirigée par des grands commis de l'Etat et qui, pourtant, n'hésitait pas à opérer dans des paradis fiscaux pour cacher leurs Qui combines ! Tapie serait tout simplement tombé sur plus malin (plus escroc?) que lui.

Des manières « populo » ou de grand séducteur

Mais au-delà de l'affaire elle-même, ce dont il est question, c'est bien de la relation entre un homme et un pays.

A la télévision, devant la nation, Tapie est un type qui crève l'écran. Son parler « nature », ses manières « populo » ont toujours plu aux gens de la base.

En 1984, les femmes l'avaient élu « deuxième homme le plus séduisant de France », juste après Alain Delon ! Mais à l'inverse, le personnage a toujours suscité l'aversion, voire la haine, des « élites ».

—Je n'ai pas fait l'ENA, résume-t-il face à la cour, comme si ce seul fait expliquait tous ses ennuis.

Quel formidable acteur ! Comme on lui demande d'approcher pour consulter une pièce du dossier, Bernard Tapie traverse la salle d'audience et se plante devant le vice-procureur.

—Vous me prêtez vos lunettes? lui demande-t-il.

Pris de court, le magistrat les lui tend. L'instant d'après, peinant à se souvenir d'un détail, Bernard Tapie devient nostalgique.

—Les cheveux repoussent, soupire-t-il, pas la mémoire !

Puis le combattant redresse la tête et s'en prend aux services du ministère des Finances qui « devraient être un peu moins cons ». L'homme tient tout entier dans cette séquence, tour à tour blagueur, séducteur, provocateur.

Il effectue ce qui pourrait être sa tournée d'adieu

Le procès, qui doit voir également comparaître l'actuel PDG d'Orange, Stéphane Richard, ainsi que Christine Lagarde, ancienne ministre de l'Economie, ne fait encore que commencer, mais Bernard Tapie annonce déjà la couleur: parmi ce beau monde, c'est lui qui prendra toute la lumière. Et qui se battra jusqu'au bout, car, au-delà des rebondissements juridiques, l'enjeu, pour lui, c'est de laver son honneur avant de mourir. Il effectue ce qui pourrait être sa tournée d'adieu.

Face à son attitude, les réactions des Français sont contrastées, comme toujours. Il y a ceux qui le tiennent pour le dernier des roublards. Ceux qui l'admirent pour son courage à se battre ainsi, malgré son état de santé. Mais cet homme ne laisse personne indifférent. Il ose. Il parle cru et ne tourne pas autour du pot.

—Je veux bien mentir et je sais le faire, a-t-il dit au juge. Mais comme je suis intelligent, je ne le fais que si ça me sert à quelque chose…

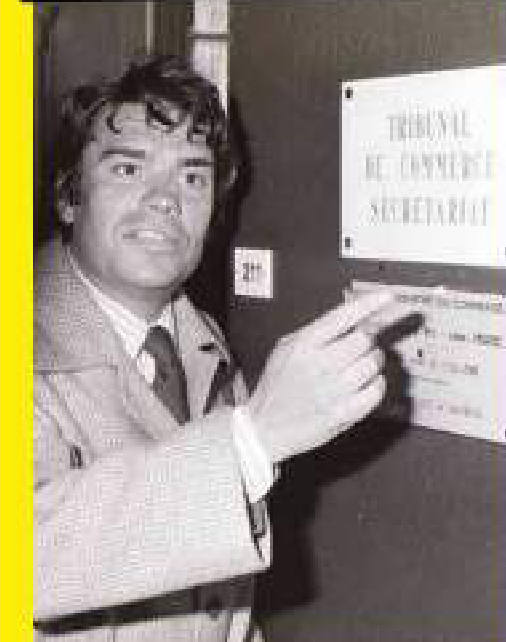
Qui d'autre serait capable d'un tel aveu? Qu'on le veuille ou non, que cela nous plaise ou pas, Bernard Tapie fait partie du paysage de ces quarante dernières décennies.

De quoi susciter, chez beaucoup d'entre nous, une certaine nostalgie.

C'est un membre de la famille qui nous fait aujourd'hui ses adieux, après nous avoir divisés, rassemblés, déroutés. Milliards ou pas milliards, il faut au moins lui reconnaître ça. ■

Une enquête de CHRISTOPHE GUERRA

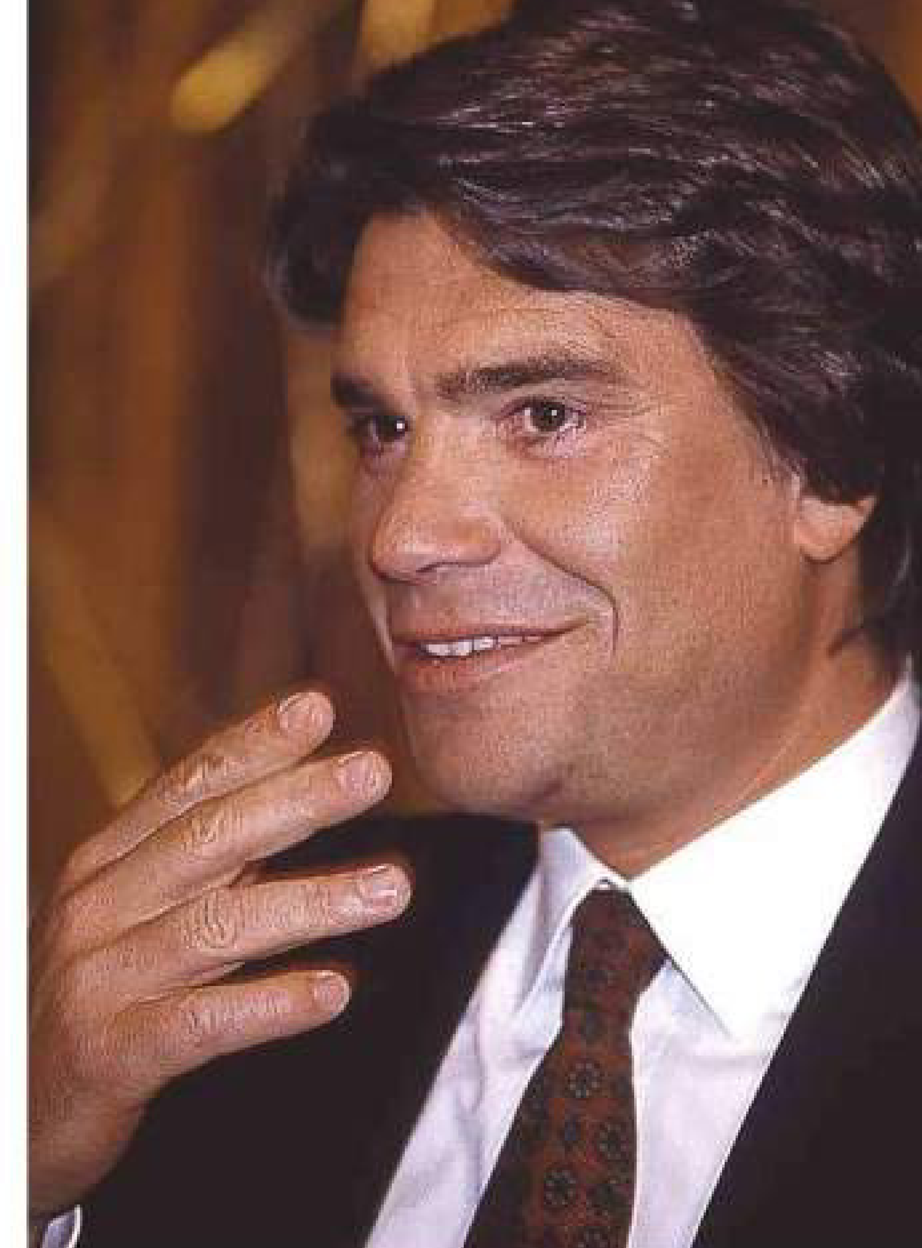
« J'ai menti mais c'était de bonne foi ! »



► Bernard Tapie n'est plus à un procès près. En 1981, il prend un an de prison avec sursis pour publicité mensongère. Sa société, qui proposait de secourir en urgence les victimes de crise cardiaque, se vantait de posséder cinq ambulances alors qu'elle n'en avait que deux.

► En 1995, il écope de huit mois fermes pour avoir truqué le match de foot Valenciennes-Olympique de Marseille, et il passe six mois dans le quartier VIP de la Santé. C'est au cours de ce procès qu'il prononce son fameux : « *J'ai menti, mais c'était de bonne foi !* »

► En 1997, rebelote. Six mois fermes pour fraude fiscale et abus de bien sociaux. Le fisc reprochait à Tapie d'avoir utilisé les frais relatifs à son yacht de luxe, le *Phocéa*, pour échapper aux impôts via un astucieux montage financier.


Bernard Tapie, jeune, beau, plein d'assurance… Il sera tour à tour chanteur de charme, député, entrepreneur, patron de l'Olympique de Marseille, etc.

On ne gagne pas contre les puissants !

► Plus personne ne semble s'en souvenir, mais Bernard Tapie a gagné son procès contre le Crédit Lyonnais. Le 30 septembre 2005, après dix ans de procédure, la cour d'appel avait clairement conclu que l'homme d'affaires avait été grugé et qu'il « convenait de faire droit à sa demande de dommages et intérêts ». Dans son arrêt, la 3e chambre ne se montre d'ailleurs pas tendre pour les patrons de la banque : « qui auraient manqué de loyauté ». Des indemnités records en faveur de Tapie sont ordonnées. Mais la Cour de cassation, tout en admettant l'essentiel des reproches faits à la banque, casse le jugement. Craignant de mourir avant de toucher son dû, Tapie propose alors une commission arbitrale. C'est le jugement de cette commission qui est remis en cause aujourd'hui. Moralité : on ne gagne jamais contre les puissants, même quand on est dans son droit !

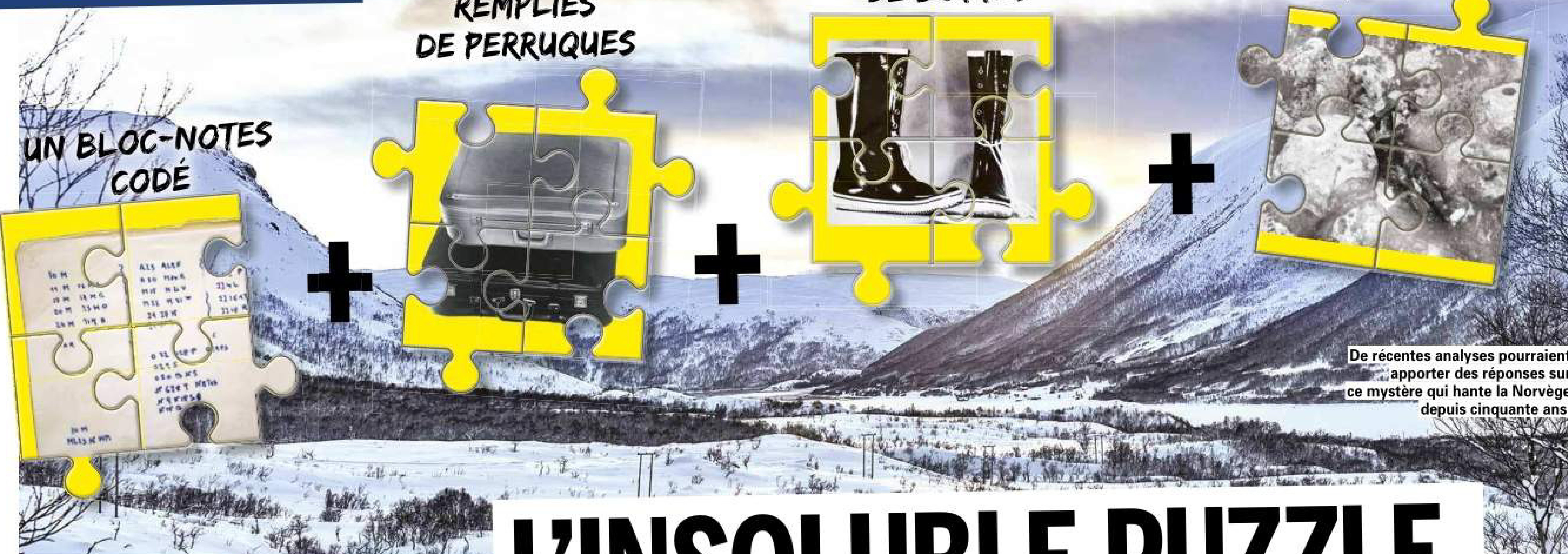
TELEX JUSTICE * TELEX JUSTICE * TELEX JUSTICE * TELEX JU

LONDRES
Kirill Belorusov a été officiellement inculpé du meurtre de Laureline Garcia-Berteaux, cette bloggeuse mode française de 34 ans retrouvée étranglée et enterrée dans le jardin de sa maison, le 6 mars dernier à Londres (Angleterre). Le suspect, un Estonien de 32 ans, était l'ex-petit ami de la victime. Il devrait comparaître prochainement devant une cour criminelle.

VILLEFONTAINE
Une ordonnance de non-lieu a été rendue en faveur de Romain Farina, l'instituteur de Villefontaine (Isère) violeur présumé de plusieurs dizaines d'enfants au sein même de son école. L'homme s'était suicidé dans sa cellule un an après son arrestation. Il ne pouvait donc plus, au strict plan de la procédure pénale, être poursuivi par la justice.

ARCUEIL
Le tribunal correctionnel de Créteil a condamné Albert Cardou à cinq ans de prison ferme pour « violences ayant entraîné plus de huit jours d'ITT sur personne vulnérable ». Le prévenu, un aide-soignant de 57 ans, avait été surpris en train de maltraiter violemment une vieille dame de 98 ans, le 6 février dernier, dans sa chambre médicalisée d'un Ehpad d'Arcueil (Val-de-Marne).

HALLAUX
Angel Cebrian comparaîtra à partir du 1er avril prochain devant la cour d'assises de Namur pour l'assassinat présumé de Marc Hallaux, commis en septembre 2017 à Naninne (Belgique). La victime, un informaticien, avait été retrouvée poignardée à mort chez elle, avec l'inscription « Allah Akbar » écrite en lettres de sang. Une manière, pour l'accusé, son rival amoureux, de brouiller les pistes.



De récentes analyses pourraient apporter des réponses sur ce mystère qui hante la Norvège depuis cinquante ans.

L'INSOLUBLE PUZZLE de la vallée des glaces

PARIS

La vallée d'Isdal, au sud de la Norvège, est connue pour ses paysages austères et ses sentiers de randonnée. Et également pour ses suicides… Quand on leur annonce un cadavre, ce jour-là, les policiers de Bergen s'attendent à ramasser un désespéré au pied d'une falaise. Ce qu'ils découvrent sur une pente abrupte, trempée de pluie, défie leurs prévisions. Et leur imagination.

La morte est une femme de petite taille, 1,65 m au plus. Allongée sur le dos, elle a les bras levés devant elle, comme le font ceux qui tentent de se protéger des flammes. Le corps gît sur des pierres noircies qui ont servi de foyer à un feu. Son dos, ses hanches larges sont intacts, ses cheveux noirs toujours attachés par un ruban bleu et blanc, mais son visage brûlé est méconnaissable, comme si on lui avait maintenu la tête au-dessus du brasier pour effacer ses traits. A moins qu'on ne l'ait aspergée d'un liquide inflammable. On relève des traces d'essence sur les pierres, mais pas le moindre récipient qui aurait pu servir à apporter le combustible sur place…

Une inconnue sous le numéro 134/70

Selon l'autopsie, la fumée a provoqué la mort par étouffement. Sur le cou de la malheureuse, un hématome suggère qu'il y a eu lutte. Dans son estomac, des dizaines de cachets évoqueraient plutôt un suicide, mais qui s'infligerait une fin aussi atroce, se plonger la tête dans les flammes après avoir avalé des somnifères?

Autre bizarrerie: les objets personnels de la victime ont été disposés avec soin autour d'elle: bottes en caoutchouc, montre d'acier, boucles d'oreilles en argent, parapluie, sac à main, petites bouteilles d'eau, flasque d'alcool… Mais ces indices n'aident en rien à résoudre le mystère puisqu'aucun d'eux ne permet de remonter une piste: les étiquettes ont été découpées, les marques d'identification grattées. Le monogramme d'une cuillère en argent a été effacé. L'étui fondu d'un passeport est vide. Quelqu'un a décidé que cette femme n'aurait plus d'identité. A dater du jour de sa découverte, le 29 novembre 1970, elle sera « l'inconnue d'Isdal », enregistrée à la morgue sous le n° 134/70.

Deux valises sans étiquette à la gare

Des appels à témoins sont lancés. Sans succès. Aucun ami, aucun parent ne se présente pour réclamer le corps. La police de Bergen se résout à demander l'aide de la Kripos, la police criminelle d'Oslo, qui dépêche plusieurs enquêteurs par avion. Ceux-ci, au bout de trois jours d'investigations, dénichent deux valises sans étiquette à la consigne de la gare de Bergen. L'une contient des lunettes de soleil sur lesquelles une empreinte correspond à celles du cadavre… Les policiers croient toucher au but. Ils déchantent en constatant que rien, dans les valises, n'est identifiable. Les étiquettes de médicaments, qui portaient sans doute le nom d'un médecin, ont été décollées. Même les marques du peigne et de la brosse à dents ont été effacées!

Deux valises et trois indices

De ces bagages n'émergent en réalité que trois éléments intéressants: des perruques montrent que l'inconnue avait l'habitude de travestir son apparence. Un bloc-notes porte, sur sa première page, des informations codées. Il y a aussi un sac plastique au nom d'un magasin de chaussures, dans la ville de Stavanger. Voilà enfin quelque chose à quoi s'accrocher.

Deux policiers rendent visite au commerçant, un certain M. Rortvedt. Lui et son fils – ils travaillent ensemble – se souviennent très bien de la cliente aux cheveux noirs qui, trois semaines plus tôt, est venue leur acheter des bottes en caoutchouc. Elle était étrangère, plutôt distinguée et parlait un mauvais anglais.

— Ce qui m'a étonné, précise le marchand de chaussures, c'est qu'elle m'a posé beaucoup de questions, elle a longuement hésité, pour choisir, au bout du compte, le modèle le plus banal, celui que portent la moitié des Norvégiennes.

Et l'homme ajoute un détail étrange: la femme dégageait une odeur forte, qu'il n'a pas reconnue sur le moment.

Les policiers explorent les environs de la boutique. A l'hôtel *St. Svithun*, la réceptionniste leur apprend qu'une étrangère aux cheveux sombres a passé quelques jours dans l'établissement. Elle s'était inscrite sous le nom de Fenella Lorch et disait être belge. Problème: il n'existe aucune ressortissante belge de ce nom.

De nombreux voyages et 36 pseudonymes

Aidés de graphologues, les membres de la Kripos entreprennent de comparer systématiquement la fiche d'hôtel renseignée par la mystérieuse brune avec toutes celles remplies par des femmes seules dans d'autres hôtels du pays. Le résultat est stupéfiant.

L'« inconnue d'Isdal » a sillonné la Norvège de long en large sous 36 pseudonymes, en présentant à chaque fois des papiers d'identité différents! Elle était Geneviève Lancier, antiquaire de Louvain, au *Viking* d'Oslo; Claudia Tielt, vendeuse bruxelloise, au *Bristol* de Bergen; Alexia Zarne-Merchez, touriste slovène, au *Neptune* de la même ville… Une employée de cet établissement, se rappelle cette étrangère qui voyageait seule.

— Un soir, se souvient la jeune femme, elle s'est assise à côté de deux officiers de marine allemands et je l'ai entendue échanger quelques phrases dans cette langue avec eux.

A ce stade, l'hypothèse d'une espionne internationale a déjà fait son chemin dans l'esprit des policiers…

Nous sommes alors en pleine guerre froide (voire encadré), et la Norvège, pays frontalier de la Russie soviétique, possède des bases de lancement de missiles ainsi que d'énormes stocks de pétrole. Son territoire est « fréquenté » par de nombreux agents secrets étrangers. L'« inconnue d'Isdal » correspond bien à ce profil: polyglotte, elle avait sur elle des marks, des livres et des francs suisses, voyageait avec au moins huit passeports de l'Ouest comme de l'Est, et passait son temps à brouiller sa propre piste. Certains hôteliers racontent qu'elle pouvait changer jusqu'à trois fois de chambre, comme si elle se savait traquée par des tueurs.

Dans un cercueil en zinc étanche

L'inconnue est finalement inhumée le 5 février 1971 dans le cimetière catholique de Mollendal. Un prêtre en surplis dit une prière, à tout hasard, pour cette femme qui va reposer en terre étrangère… Bref, des obsèques ordinaires – sauf que les 16 membres de l'assistance sont tous membres de la police de Bergen! Car si la femme est enterrée, l'affaire, elle, ne l'est pas. Le corps est d'ailleurs placé dans un cercueil en zinc étanche, afin de pouvoir être aisément exhumé.

Les gens chargés de l'enquête savent que l'avenir appartient à la science. Une première tentative d'expertise, assez vite, porte sur les dents de la défunte, qui avait dans la bouche quatorze plombages et plusieurs couronnes en or, d'un type que les dentistes norvégiens n'emploient pas. Gisle Bang, l'expert désigné, formule l'hypothèse que les soins ont été prodigués en Orient, en Europe centrale ou en Amérique du Sud… Puis il fait ensuite déposer la mâchoire aux archives de l'hôpital universitaire d'Haukeland, où on l'oublie. Mais quarante-cinq ans plus tard, des journalistes la retrouvent et provoquent une seconde tentative.

L'odeur étrange qu'elle dégageait

Les dents sont envoyées à l'université de Canberra, en Australie, pour y subir une analyse plus « fouillée » que tout ce qui existait jusque-là. On découvre ainsi que la femme décédée en 1970 avait une quarantaine d'années – alors qu'on lui en donnait plutôt trente – et qu'elle avait passé son enfance sur la frontière franco-allemande!

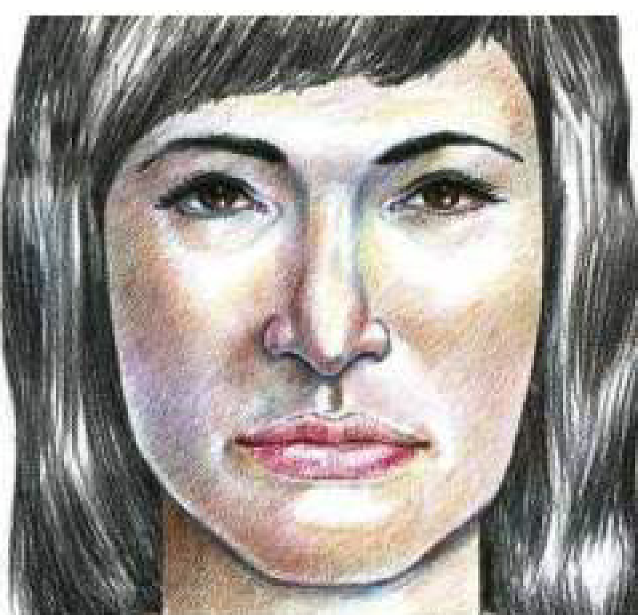
L'« inconnue d'Isdal » était-elle une espionne française? Les passionnés qui viennent de relancer les recherches le pensent. En reconstituant son parcours, les policiers ont « cassé » le code de son bloc-notes, ce qui leur a permis d'apprendre qu'un mois avant sa mort, cette femme avait séjourné à Paris, sous le nom de Vera Schlosseneck. Il a aussi été établi qu'elle fumait des cigarettes françaises et qu'à en juger par son écriture, elle avait probablement suivi sa scolarité dans notre pays. Dernier détail: M. Rortvedt, le marchand de chaussures de Stavanger, a fini par identifier, des années après, l'odeur étrange qui émanait de sa cliente.

— C'était de l'ail, assure-t-il. A l'époque, personne n'en consommait en Norvège, mais quand les gens se sont mis à en manger, j'ai reconnu cette senteur, j'en suis sûr!

La plus mystérieuse affaire criminelle de Norvège sera-t-elle résolue grâce aux préférences alimentaires de la victime? Un nouveau portrait-robot de l'inconnue vient en tout cas d'être diffusé – il s'adresse en priorité à la France. ■

Une enquête d'AXELLE WINIEUX


La police norvégienne sur les lieux de la découverte du corps.


Le portrait-robot de la victime réalisé par l'artiste américain Stephen Missal.



Que pouvait-elle espionner ici en Norvège?

► En 1970, alors que la guerre froide oppose le bloc de l'Est aux démocraties occidentales, la Norvège, reste officiellement neutre… Mais à 100 % dans le camp de l'Ouest. En 1970, justement, dans le secteur où « l'inconnue d'Isdal » a été retrouvée, **l'armée de ce pays testait discrètement de nouveaux missiles Penguin.** Des mini-fusées à guidage infrarouge capables, en une seule salve, de détruire tout navire ennemi. Et la femme dont on a découvert le corps calciné était très certainement **une espionne en mission d'observation…** Au service de qui? C'est là la question.

ENQUÊTE

Aujourd'hui, L'IPHONE sait vraiment tout faire...

LA PREUVE !



PROPULSÉE À 300 KM, LA FLÈCHE A TRANSPERCÉ L'APPAREIL.

SYDNEY

9 heures du matin à Nimbin, sur la côte orientale de l'Australie. Un homme de 43 ans rentre chez lui au volant de son véhicule. Il s'engage dans l'allée qui mène à son garage, lorsqu'il repère une silhouette sur le perron... Celui qui l'attend là, il le reconnaît immédiatement : c'est un voisin avec lequel il est en conflit, une brute, un véritable dingue ! L'individu tient un arc, avec une flèche encochée.

La cible vers laquelle elle file : la tête de « l'ennemi »

Surpris, l'arrivant descend de voiture et sort son iPhone pour prendre l'énergumène en photo. Sans doute afin d'avoir une preuve plus tard, quand il ira porter plainte au poste de police... Mais en aura-t-il le temps ? L'autre, déjà, bande son arc, le vise et lui tire dessus ! Une flèche acérée est propulsée dans les airs à plus de 300 km/h ! La trajectoire du projectile est parfaite, légèrement bombée. La cible vers laquellle elle file : la tête de « l'ennemi »...

Mais presque arrivée au but, voilà que la flèche se fige en plein vol ! Elle vient de percuter l'iPhone, que le chanceux - ce n'est rien de le dire - tenait toujours devant son visage ! L'appareil est percé de part en part, avec la pointe métallique qui dépasse par l'arrière ! Quant au rescapé, s'il a un peu mal au menton, c'est simplement parce qu'il a reçu un éclat de plastique lors de l'impact. L'iPhone est foutu. Mais son propriétaire, lui, vient d'échapper à une mort certaine !

L'agresseur sera arrêté quelques minutes plus tard et placé en détention. Au final, plus de peur que de mal - sauf pour le téléphone.

Notons que ce n'est pas la première fois qu'un appareil de la marque Apple sauve une vie. En 2015, un Américain de 24 ans, pris dans un échange de tirs, avait retrouvé une balle fichée dans son iPhone, à l'intérieur de sa poche de chemise ! En 2017, en Floride, lors d'une énième fusillade - cette fois dans un aéroport -, un autre veinard n'a dû sa survie qu'à son MacBook Pro, posé sur la table devant lui. Qu'on se le dise : les appareils Apple, c'est du costaud ! ■

ENVIE DE VACANCES, DE LIBERTÉ ?

PYONGYANG

Imaginez : c'est votre premier jour de vacances dans un pays du bout du monde. L'avion vient d'atterrir, vous rêvez d'une bonne douche chaude. Mais non ! Vous devez d'abord, c'est obligatoire, allez vous incliner devant la statue du chef de l'Etat. Aucune dérogation possible. Si vous refusez, on vous renvoie chez vous.

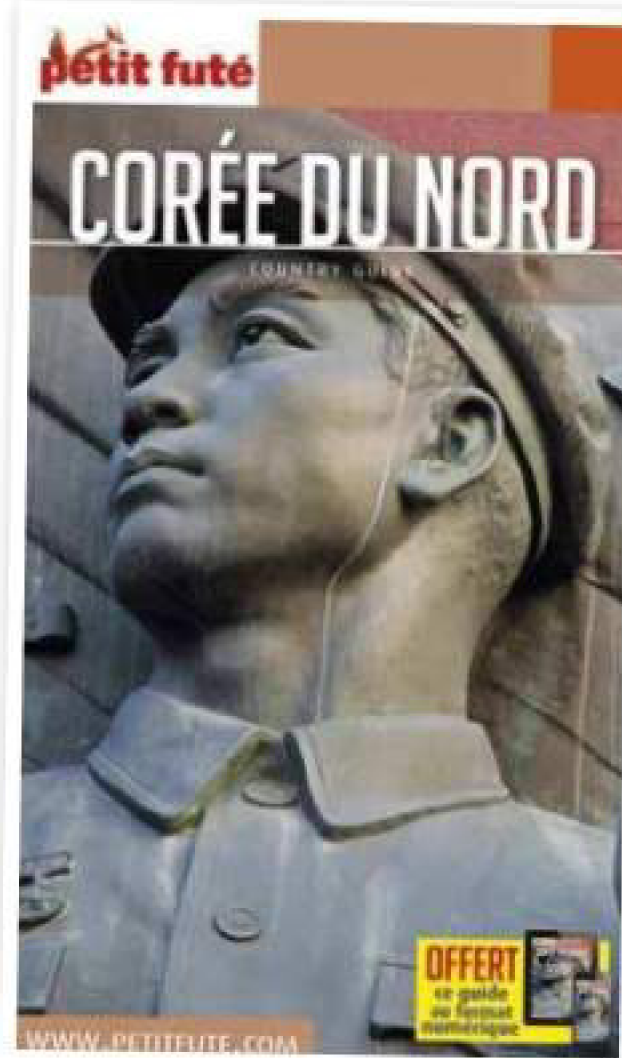
On vous conduit ensuite à votre hôtel, que vous n'avez pas choisi. Et au restaurant, que vous n'avez pas choisi non plus. Sortir boire un verre ? Interdit. Vous promener dans la rue ? Exclu. Parler aux habitants ? Hors de question. Aller au cinéma, au magasin de souvenirs, au marché ? Il n'y en a pas. Un « accompagnateur » peu souriant surveille chacun de vos pas, chacun de vos mots. Et si vous ne faites pas ce qu'il dit, attention, vous risquez les travaux forcés ! Et lui aussi.

Mille façons de s'attirer les foudres du régime

Bienvenue à Pyongyang, en Corée du Nord, avec ses barres d'immeubles gris à perte de vue ! Ça ne vous tente pas ? C'est pourtant la dernière destination de vacances proposée par le guide *Le Petit Futé*, qui publie cette semaine son édition « Corée du Nord ». 190 pages pour connaître tous les bons plans du pays. Enfin, le tour est vite fait...

En Corée du Nord, il n'existe que 16 hôtels et 13 restaurants accessibles aux touristes. En revanche, il y a mille façons de vous attirer les foudres du régime. Si, par exemple, vous avez le malheur de plier un journal représentant le Grand Leader Kim Jong-un, de photographier un pont, ou d'écouter une radio étrangère, on vous arrête ! Malgré les paysages majestueux, vous n'avez pas non plus le droit de vous promener dans la campagne. Votre seul loisir - obligatoire cela va de soi : visiter les musées officiels à la gloire de la famille dirigeante. Bref, des conditions de voyage odieuses, qui font qu'à peine 400 Français se rendent dans le pays chaque année. Tous ou presque pour raisons professionnelles. Pourquoi, dès lors, éditer un guide qui ne servira à personne - et qui a tout de même été imprimé à 4000 exemplaires ?

– Nous avons l'ambition un peu folle de publier un guide pour chaque pays du monde, explique Dominique Auzias, le fondateur de la collection. Et puis, même s'ils ne vont pas en Corée du Nord, certains lecteurs ont envie de se renseigner. C'est ce qui est arrivé avec notre édition consacrée à l'Afghanistan.



Livres étrangers à proscrire

Au programme des futures publications : l'Arabie saoudite et l'Irak. Encore des vacances de rêve ! Dernière petite précision à propos de la Corée du Nord, si vous comptez vraiment faire le voyage : les livres étrangers y étant interdits, le guide vous sera probablement confisqué en arrivant à l'aéroport. Et ne vous avisez pas de télécharger la version numérique sur votre téléphone, le Grand Leader n'apprécierait pas... ■

INTERVIEW

Une minute pour sauver deux occupants de la voiture en feu

« Il y avait du sang, des flammes, c'était comme dans un film ! »



Christophe Gaubert



Une photo du véhicule incendié prise par le sauveteur.

PAULHAC

Samedi 16 mars, Christophe Gaubert, 45 ans, rentre en voiture de son entraînement de foot. Sylvain, son beau-frère, l'accompagne. Sur la D30, à hauteur de Paulhac, en Haute-Garonne, les deux hommes découvrent un véhicule accidenté. Le début d'une opération de sauvetage héroïque. Christophe nous raconte.

LND : Dans quelles circonstances avez-vous découvert l'accident ?

Christophe : Nous roulions tranquillement dans la nuit. A la sortie d'une courbe, Sylvain m'a dit : « *Arrête ! Il y a un accident !* ». J'ai stoppé à bonne distance, j'ai mis mes feux de détresse, et nous sommes allés voir. Il y avait une voiture couchée sur le flanc dans le fossé, l'avant encastré dans une buse en béton. De la fumée s'échappait du capot. Une dame criait : « *Au secours, aidez-nous ! Nous sommes blessés !* ». Nous avons tenté d'ouvrir les portières, mais elles étaient bloquées. Sylvain a réussi à ouvrir le coffre. Comme la fumée était de plus en plus épaisse, j'ai dit à mon beau-frère d'aller frapper aux maisons voisines, pour trouver un extincteur. Moi, je me suis faufilé dans l'habitacle, et j'ai abaissé le siège arrière, pour tenter de secourir ces gens.

Ils étaient dans quel état ?

C'était un couple dans la cinquantaine, en tenue de soirée. Ils étaient tous les deux couverts de blessures, ils saignaient...

Alors qu'avez-vous fait ?

J'ai attrapé la dame par les épaules, et je l'ai sortie par le coffre. Puis je suis retourné dans la voiture pour m'occuper du monsieur. Il était blessé, il avait une large plaie à la tête. Il ne parlait pas, mais ses yeux semblaient me dire « *Sauvez-moi !* ». C'était un regard de peur, de terreur. Je n'oublierai jamais ce regard. J'ai tenté de le tirer vers l'extérieur, mais il était trop lourd, et je n'y suis pas parvenu... La fumée était toujours plus épaisse !

Et c'est là que l'incendie a vraiment commencé...

Oui ! Le capot avant s'est embrasé d'un coup. Je voyais les flammes lui lécher les jambes... Je savais que j'étais moi aussi en danger, mais, curieusement, je n'y ai pas trop pensé. Je me suis dit que si je ne le sauvais pas, son regard de détresse me hanterait jusqu'à la fin de mes jours...

Alors, qu'est-ce que vous avez fait ?

Mon beau-frère était revenu, affolé. Il n'avait pas trouvé d'extincteur. Il voyait les flammes gagner du terrain. Je lui ai crié : « *Viens, je n'y arrive pas ! Sinon, je vais cramer avec lui !* » Il s'est hissé près de moi. On a saisi l'homme par les épaules. J'ai dit à mon beau frère : « *Je compte jusqu'à trois !* ». Et on a tiré l'homme d'un coup sec. Son corps a enfin bougé. On l'a traîné à l'extérieur, et on a continué sur quelques mètres, pour s'éloigner le plus possible. A l'instant précis où nous l'avons reposé sur le sol, nous avons entendu un grand boum. La voiture venait d'exploser... Quelques secondes plus tard, c'était un brasier...

Une vraie scène de cinéma !

C'est exactement ce que j'ai dit à mon fils ! Je lui ai expliqué : « *Tu sais, pour faire une cascade comme celle-là dans un film, il faut des semaines de préparation !* » Là, on a dû improviser !

En entendant l'explosion, vous avez dû sentir votre cœur s'emballer...

Sur le coup, même pas ! J'entendais la femme pleurer. Elle était sous le choc. Je pense qu'elle s'est vue mourir. Je me suis seulement dit que, dans leur malheur, ils avaient eu beaucoup de chance. Si nous n'étions pas passés par là à ce moment précis... Mais ma peur à moi n'est venue que plus tard.

A quel moment ?

Une fois les pompiers partis avec les blessés, nous sommes rentrés chez nous. Mon beau-frère m'a dit qu'il n'avait pas trouvé le sommeil, mais moi, je me suis endormi normalement. C'est le lendemain que j'ai pris conscience que j'aurais pu y rester. Depuis, je dors mal. Chaque nuit, je revois le film de l'accident. Les flammes. La fumée. Le sang sur le crâne de ce monsieur. A quelques secondes près, je n'aurais pas vu mes enfants grandir...

Avez-vous des nouvelles du couple ?

A l'heure où je vous parle, je sais qu'ils sont encore à l'hôpital de Toulouse. La dame a été opérée du coude. Son mari vient tout juste de sortir de réanimation. C'est une de leurs proches qui me tient au courant. Elle m'a appris qu'ils étaient les parents de quatre enfants. Je suis encore plus fier de moi !



Christophe Gaubert et son beau-frère, Sylvain Flambart, devant le lieu de l'accident. Deux héros !

Ils vont certainement vous contacter ?

Il paraît qu'ils n'ont aucun souvenir de l'accident. Mais on leur a raconté. Ils ont promis qu'une fois rétablis, ils allaient m'inviter avec mon beau-frère pour boire l'apéro ! J'ai hâte de les rencontrer, et de les voir debout, en pleine forme !

(*Pour la petite histoire, le lendemain de son geste héroïque, Christophe Gaubert se présentait aux élections municipales de son village de Montjoire. Il a perdu de 60 voix. Mais les votants ignoraient le courage inouï dont il venait de faire preuve. Peut-être que s'ils avaient su...*) ■

Une interview de **MATHIEU FOURQUET**

Jusqu'ici, il avait gardé le silence. Aujourd'hui, il dit tout.


Jimmy Safechuck raconte sa relation «troublante» avec Michael Jackson.

« On était en haut, dans la chambre, Michael pouvait surveiller les allées et venues… »


Jimmy avait 10 ans quand le chanteur s'est «amouraché» de lui.

SANTA BARBARA

La propriété a des allures de jardin d'Eden. Des prairies, des jardins fleuris, des forêts de séquoias à perte de vue. 1400 hectares de rêve éveillé ! Au milieu du parc, on trouve un circuit d'autotamponneuses, deux lacs artificiels, des montagnes russes, un zoo, des manèges, une locomotive à vapeur. Et que dire de la maison, ou plutôt du palais ? 1200 mètres carrés de confort douillet, et de salles de jeu avec flippers, baby-foot, écrans géants, bornes d'arcade. Neverland est un rêve de gosse, sorti de la tête de la plus grande star de tous les temps: Michael Jackson.

Le chanteur appelle les enfants « mes amis »

Lorsque le roi de la pop s'y installe, en 1988, pour y vivre loin des regards du monde, personne ne s'étonne de le voir inviter des enfants. Après tout, cet endroit est fait pour eux ! Ils ont 7, 8 ou 10 ans. Le chanteur les appelle « mes amis ».

Le monde comprendra trop tard que ce paradis acidulé avait son revers, et que Michael Jackson entretenait avec ses « petits protégés » des rapports pour le moins inappropriés. Jimmy Safechuck fut sans doute le premier à tomber dans le piège. Pour le meilleur. Mais aussi pour le pire.

En mars 1988, Jimmy a 10 ans lorsqu'il est reçu à Neverland en compagnie de ses parents, pour un week-end de pur bonheur. Dès les premiers instants, il est totalement ébloui. Il court d'une pièce à l'autre, s'émerveille devant les consoles vidéo, les jouets, les placards remplis de bonbons, les peluches par milliers.

Ses parents, avec un peu plus de mesure, sont très impressionnés. Qui ne le serait pas dans un endroit pareil? Michael Jackson assure la visite, tout sourire, très fier de son palais des mille et une nuits. Il conduit les parents de Jimmy jusqu'à leur chambre, forcément sublime, située dans l'aile ouest du ranch.

Le petit Jimmy, lui, dormira dans la chambre de Michael, à l'autre bout de la maison. Stéphanie et Mark Safechuck n'y voient pas d'objection. Ce qu'on appelle la « chambre » de Michael est en réalité une suite de plusieurs pièces.

Jimmy insiste pour y dormir près de son grand ami. Pourquoi pas? Il couchera dans une petite chambre contiguë à celle de Michael. Rien de mal à cela. Depuis des mois, la famille Safechuck vit dans l'intimité de la plus grande star de la planète, un jeune homme doux, timide, adulé par le monde entier. Et pourtant si seul, si fragile.

Pour eux, cette amitié est comme un rêve éveillé. Leur petit garçon a rencontré Michael sur le tournage d'une pub Pepsi. Depuis, le roi de la pop est entré dans la vie de la famille. Il appelle les Safechuck régulièrement, pour prendre des nouvelles, qu'il soit en voyage à Londres, à Paris ou à Tokyo.


C'est ici que le chanteur vivait. 1200 mètres carrés de confort douillet et de salles de jeu.

Ensemble ils jouent à des jeux vidéo, fabriquent des cabanes

Entre deux concerts devant des dizaines de milliers de fans, il trouve toujours un moment pour bavarder avec Jimmy, mais aussi avec ses parents. Comment ne pas se sentir flatté? Parfois, il leur rend visite le soir, incognito. Il s'invite à dîner à la table familiale, joue avec Jimmy pendant des heures. Il apporte même son linge à laver ! « *Vous êtes ma famille* », leur dit-il avec émotion.

Stéphanie a presque l'impression d'avoir un deuxième fils, tant cet homme de 30 ans semble être resté un enfant. Avec Jimmy, il joue aux jeux vidéo, regarde des films en mangeant du pop-corn, ou fabrique des cabanes..

Durant l'été 1987, Michael Jackson invite toute la famille à le rejoindre sur sa tournée. Les Safechuck voyagent en jet, dorment dans des hôtels cinq étoiles, assistent à tous les concerts, fréquentent les stars qui se pressent en coulisse. Michael Jackson leur offre une vie dont ils n'auraient jamais osé rêver. Mais c'est alors que la « belle histoire » bascule. Sans que personne ne le voie venir…

Durant la tournée, pour la première fois, Jimmy passe la nuit dans la chambre de son idole. Ses parents dorment dans celle d'à côté. Puis cette situation devient une habitude. Sauf que la tournée avançant, curieusement, les Safechuck se voient proposer une chambre toujours plus éloignée ! Bientôt, on les relègue même à un autre étage ! Un soir, prise d'un vilain doute, Stéphanie va écouter derrière la porte de la star. Michael est en train de lire une histoire à Jimmy. Rassurée, elle retourne se coucher.

Quelques semaines après leur retour aux Etats-Unis, Michael Jackson invite la famille en week-end à Neverland. Les parents de Jimmy, on l'a vu, n'hésitent pas à laisser leur fils y séjourner quelques jours de plus. Une décision qui va alimenter bien des regrets.

Débute alors une relation plus que malsaine

Trente ans plus tard, Jimmy Safechuck raconte dans un documentaire exceptionnel ce qu'il a vécu à l'époque, derrière le haut portail de la propriété. Son témoignage a provoqué une déflagration mondiale, et pour cause : ce qu'il révèle sur le roi de la pop, personne n'avait envie de l'entendre.

« *Je vais te montrer un truc que tout le monde fait et qui va te plaire* »… C'est avec ces mots qu'une nuit, Michael Jackson aurait initié Jimmy à la masturbation. Débute alors une relation pire que malsaine entre le gosse et son idole. « *C'est comme ça que les gens qui s'aiment se font du bien* », explique la star au petit garçon. Pour autant, il l'avertit : « *Si quelqu'un apprend notre secret, ma vie sera finie, et la tienne aussi. On ira en prison et on ne se reverra plus jamais !* » Il demande donc à Jimmy de rester toujours sur ses gardes, et de se rhabiller très vite si quelqu'un arrive dans la chambre.

Dans le documentaire Leaving Neverland, Jimmy raconte en détail ces nuits ancrées dans sa mémoire.

—On posait une grande couverture sur le sol, à côté de son lit, et on fermait les portes, se souvient-il. Michael avait installé des carillons dans le corridor, pour qu'il puisse entendre quand quelqu'un arrivait. On s'embrassait, on se frottait l'un contre l'autre, il y avait aussi des fellations….

Il est alors totalement sous son emprise

Pendant des mois, Jimmy passe ainsi le plus clair de son temps avec la star, totalement sous emprise.

—Petit à petit, il a fait en sorte de m'éloigner de mes parents, poursuit Jimmy. Au final, il n'y avait plus que moi et lui. A cette époque, j'étais complètement amoureux.

Pour l'enfant, aucun doute : il s'agit d'une relation de couple. Michael Jackson leur organise même une pseudo-cérémonie de mariage, avec échange de vœux ! Trente ans plus tard, Jimmy a toujours l'alliance, un anneau en or serti de diamants…

Mais Jimmy grandit. Après deux ans à ce rythme, il est peu à peu remplacé par un autre enfant plus jeune. Une fois pubère, il ne sera même plus invité à Neverland.

« *Un déchirement* », raconte-t-il aujourd'hui. Et un terrible sentiment de jalousie, lorsqu'il a vu un autre prendre sa place…

Mais l'emprise, elle, demeure. En 1993, lorsque Michael Jackson est accusé une première fois de pédophilie, Jimmy, alors âgé de 15 ans, monte au créneau pour le défendre ! Appelé à témoigner devant le tribunal, il ment devant les juges, jurant que Michael Jackson et lui étaient seulement amis, rien de plus. Alors pourquoi, dès lors parler aujourd'hui? Il dit s'être décidé sous l'impulsion de Wade Robson, une autre victime qui accuse la star d'attouchements. Comme on brise un tabou trop longtemps entretenu.

La famille du chanteur a vivement réagi

Diffusé le 3 mars dernier sur la chaîne américaine HBO, le documentaire Leaving Neverland réunit les témoignages des deux ex-petits garçons, désormais dans la force de l'âge. Le film, qui n'épargne aucun détail scabreux, a provoqué une onde de choc mondiale.

Les fans et la famille du chanteur ont vivement réagi, criant au complot, et accusant les deux hommes de vouloir faire de l'argent. Ce qui est sûr, c'est que la « firme » Jackson pourrait perdre gros dans ce déballage. Après la diffusion du documentaire, plusieurs radios québécoises et néo-zélandaises ont décidé de ne plus diffuser les chansons du roi de la pop. La marque Louis Vuitton a supprimé une partie de sa future collection, qui lui était dédiée. Les producteurs des Simpson ont annoncé qu'ils ne diffuseraient plus l'épisode dans lequel l'idole avait prêté sa voix.

Michael Jackson et Jimmy. Toutes les occasions étaient bonnes pour jouer.

Comment expliquer sa nostalgie pour cette époque ?

Dix ans après la mort de Michael Jackson, c'est aujourd'hui le mythe qui vacille. Avec l'impression dérangeante qu'au fond, tout ceci était presque évident. Mais ce qui dérange aussi, c'est qu'on ne sait pas bien où classer ces comportements désastreux.

Michael Jackson était-il un pervers manipulateur? Un enfant enfermé dans un corps d'homme? Un peu des deux à la fois? Au-delà de ces questions, il en est une, centrale. Peut-être la plus difficile de toutes, car sans excuser l'inexcusable, elle perturbe les schémas établis.

En principe, la victime d'un pédophile fuit son persécuteur et en a peur. Or aujourd'hui, Jimmy, marié et père de deux enfants, avoue éprouver de la nostalgie pour cette époque. Il semble avoir de la tendresse pour le chanteur, du chagrin qu'il soit mort. Comment l'expliquer? De là où il est, Michael Jackson ne reviendra pas nous le dire. Chacun se fera son idée. ■

Une enquête de NOTRE CORRESPONDANT

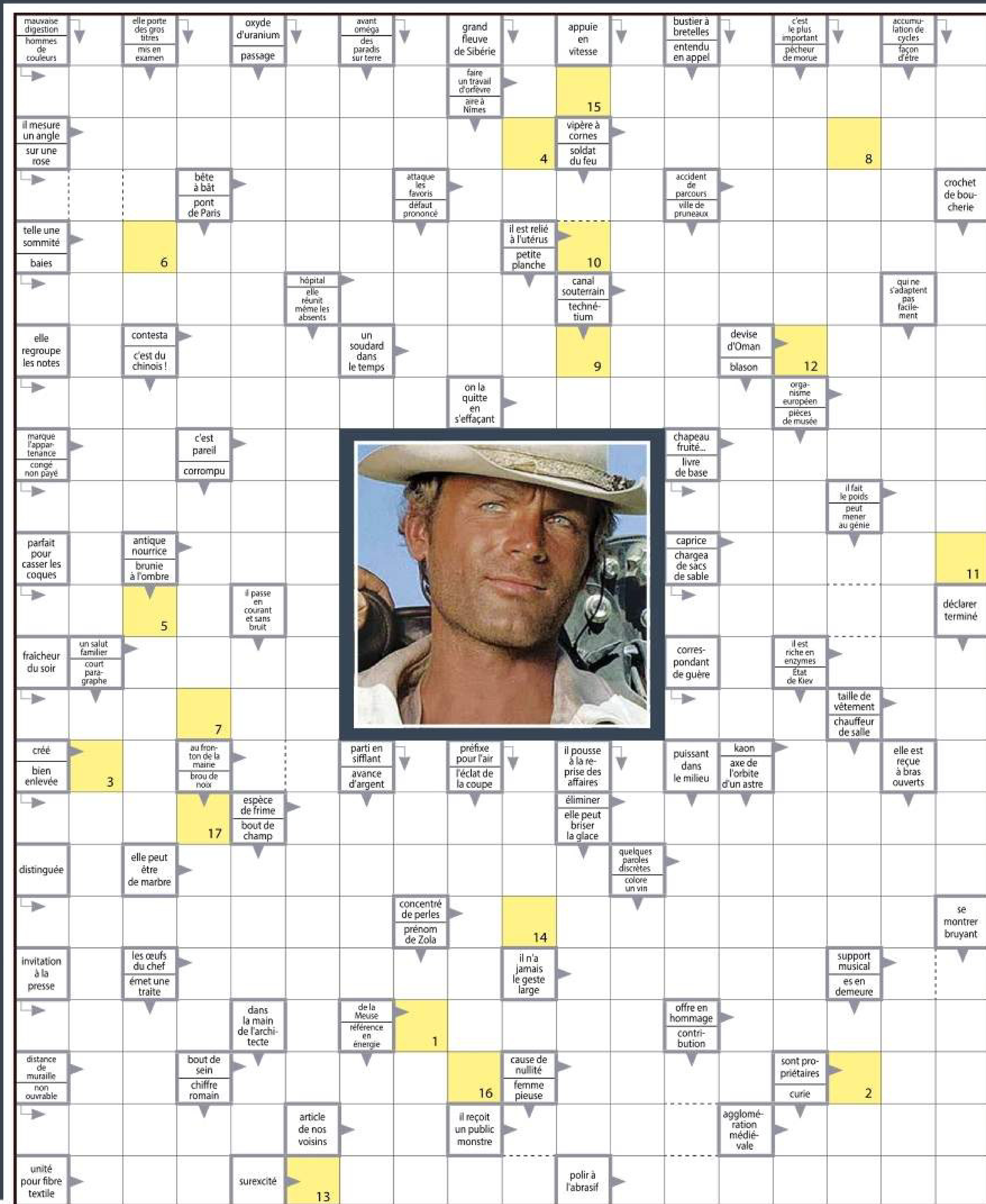
Dix ans après la mort de la star, ses anciens amis ont-ils eu raison de témoigner ? RÉAGISSEZ ! @


La maison de Neverland était le royaume des enfants. Des bonbons comme s'il en pleuvait, une salle de cinéma, un jardin extraordinaire avec un petit train pour s'y promener.

JEUX

VOS MOTS FLÉCHÉS

Films mythiques vus et revus, films d'aujourd'hui... Pour retrouver, le temps d'un jeu, vos héros, nous vous proposons de découvrir le titre d'un film. Un homme vieillissant veut quitter les Etats-Unis pour aller finir ses jours en Europe. Mais avant de gagner le Vieux Continent, il veut venger la mort de son frère Nevada Kid qui exploitait une mine d'or avec un certain Sullivan, son associé...



Après avoir rempli la grille de mots fléchés, reportez, dans le bon ordre, les cases coloriées en jaune. Vous découvrirez le nom de notre film mystère...

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

ANIMAUX

On ne se méfie jamais assez des détails...

LE KIDNAPPEUR trahi par son TAPIS !

Louis photographié chez l'homme qui le détenait.



Kevin Rhowbotham a été condamné à deux ans de prison ferme.

Le ravisseur a d'abord demandé une rançon de 500 euros pour rendre le bichon...

NEWTON

Comme tous les jours après le travail, Rosie regagne sa maison de Newton-on-Derwent, dans l'est de l'Angleterre. Elle pose son sac sur la console de l'entrée. Bizarre que Louis, son bichon, ne soit pas derrière la porte. Elle l'appelle:

– Viens vite, trésor, on va se promener!

Le petit chien ne se montre pas. Il n'est pas au salon, ni dans la salle à manger, ni dans la chambre. En regardant dans la cuisine, Rosie a un coup au cœur: la fenêtre qui donne sur l'arrière est ouverte et une vitre est cassée! Quelqu'un est entré chez elle et a enlevé Louis!

Après avoir essuyé ses larmes, Rosie prend une décision: elle est prête à offrir 1200 euros à celui qui le lui rendra. Elle pose des avis de recherche dans les rues, chez les commerçants, avec la photo de Louis et le mot «Récompense» écrit en gros.

Elle se met aussi en relation avec un groupe Facebook. Le site «FindStolenLouis» (il faut retrouver Louis) est créé.

La police débarque chez le sexagénaire... qui avoue !

Après une nuit blanche, Rosie se prépare tristement à partir travailler quand elle entend le facteur glisser du courrier dans sa boîte aux lettres. Une enveloppe blanche est curieusement libellée en lettres bâton. Rosie la décachète. C'est une demande de rançon! Le ravisseur de Louis exige 500 euros. «*Si vous prenez la police, votre chien mourra*», prévient-il. Mais pourquoi demander 500 euros alors qu'elle propose le double sur les affichettes! Peu importe, Rosie glisse l'argent dans une enveloppe et va la déposer à l'endroit indiqué.

La journée passe. Aucune nouvelle. Rosie craint le pire quand une autre lettre anonyme atterrit dans sa boîte! Même écriture bâton, mêmes menaces si elle alerte la police. Le ravisseur exige une deuxième rançon de 500 euros! Et pour lui mettre la pression, il a joint une photo de Louis. Heureusement, son cher petit chien ne semble pas avoir été maltraité. Mais... Rosie regarde de plus près la photo prise chez le ravisseur. Ce tapis formé de cercles, elle le connaît! C'est celui de Kevin Rhowbotham! Ils se sont rencontrés en juin dernier en promenant leur chien. Un homme de 65 ans. Ils se sont fréquentés pendant quatre mois mais il était jaloux, envahissant, elle a mis un terme à leur relation. Furieux, il a commencé à la harceler au téléphone.

Rosie alerte la police qui déboule chez le sexagénaire. Le bichon kidnappé est bien là!

Confondu, le retraité explique qu'il a voulu se venger de Rosie parce qu'elle l'avait humilié! La rançon? C'était pour faire monter l'angoisse!

Le maître chanteur vient d'être condamné à deux ans de prison ferme. Une peine assortie d'une amende de 1000 euros et d'une interdiction d'approcher sa victime. Ses deux victimes, devrait-on dire: Rosie et son chien! ■



Un psychologue au poil

► Après deux ans de formation auprès de l'association Handi'Chien, un labrador noir prénommé LOL s'apprête à devenir le premier chien d'assistance judiciaire en France. **Sa mission? Rassurer les victimes avant leur audition au tribunal.** Un soutien psychologique précieux, notamment pour les enfants témoins de violences conjugales entre leurs parents. LOL a toutes les qualités requises pour ce travail: il est calme, attentif à la personne qu'il accompagne et le bruit et les cris ne l'impressionnent pas.



Touche pas à mes frites !

► Un retraité anglais vient d'être condamné à payer une amende de 874 euros pour le meurtre sauvage d'un oiseau marin! Le drame s'est joué en juillet dernier, dans la station balnéaire de Weston-Super-Lare, quand un goéland a voulu voler le cornet de frites d'un touriste. **Fou de rage, le retraité de 65 ans a empoigné le malheureux volatile par les pattes et l'a fracassé contre un mur sous le regard horrifié des vacanciers.** En voie de disparition, les goélands sont protégés au Royaume-Uni par une loi de 1981.



Solutions des MOTS FLÉCHÉS du numéro 1905



Al Pacino et Michelle Pfeiffer, Robert Loggia, Steven Bauer dirigés par Brian de Palma dans le film *Scarface*. Un remake absolument génial du film de Howard Hawks sorti en 1932! Comme quoi le temps n'a pas de prise sur les chefs-d'œuvre!

Enfin les fameux arbres à «colonne de fruits» comme dans les Jardins de Buckingham à prix cadeau









"Des kilos de fruits mûrs et aux saveurs d'antan à portée de main pour le bonheur des enfants et des parents"

Vous cueillerez de gros fruits mûrs à porté de main, sans effort

Oui, vous pouvez cueillir tous ces fruits tranquillement chez vous tout au long de l'année. Ces arbustes fruitiers sont le résultat de plus de 20 ans de recherches agronomiques. Ils vont donner des fruits tout au long de l'année. Idéal pour les petits jardins, balcons et terrasses.

Des fruits succulents au goût d'antan

Ces recherches agronomiques ont permis aussi de retrouver des fruits au goût d'antan : fermes, croquants, juteux, sucrés et parfumés. Ces fruits vous rappelleront sans aucun doute les bons souvenirs de ceux cueillis directement sur l'arbre combinant douceur et saveur.

A la portée de tous

Il n'y aucune connaissance à avoir pour posséder ces arbustes fruitiers et les planter. C'est un véritable jeux d'enfant. Cerise sur le gâteau si je puis dire il n'y a aucun entretien. Bien sûr vous pouvez limiter la hauteur de votre arbuste en le coupant régulièrement.

Comment nous pouvons vous proposer un tel prix cadeau (à partir de 8,30 euros*) alors que ces même arbres sont vendus en pépinières ou sur internet jusqu'à 59 euros pièce !

La réponse est simple. Il y a de cela 2 ans nous avons enregistré un énorme succès avec ces arbres à colonnes de fruits mais notre faible production ne nous a pas permis de satisfaire toutes les demandes et nous avons vite interrompu notre campagne publicitaire. Fort de cette expérience nous avons donc il y a plus de 2 ans (le temps pour que nos arbres à colonne de fruits arrivent à maturité et donnent très vite, de grosses récoltes) passé une très grosse commande à notre pépiniériste. Nous avons bien sûr obtenu un prix d'achat imbattable et c'est justement cette économie que nous vous répercutons intégralement. Bien sûr notre système de vente directe et sans intermédiaire nous permet aussi d'arriver à ce prix vraiment cadeau.

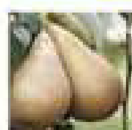
Ne perdez pas une seconde

La période de plantation s'étend jusqu'en avril. Alors ne perdez pas de temps, achetez les aujourd'hui même pour pouvoir commencer à récolter vos fruits le plus vite possible.

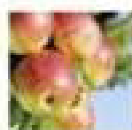
Cueillez chez vous TOUS ces FRUITS tout au long de L'ANNÉE à même le tronc

Offre de lancement : à partir de 8,30 € pièce*

Vu sur Internet et en magasin ~~59€~~



Nos arbustes à colonne de poires "Conférence" (Pyrus communis L.) donne des fruits juteux et sucrés avec une peau jaune verte, elle devient rouge amende avec un incroyable parfum à maturité.



L'arbuste à colonne de pommes "Idared" (Malus domestica Brokh) donne une pomme croquante juteuse, sucrée, très parfumée.



Nos arbustes à colonne de cerises "Bigarreau" (Prunus cerasus L.) donne des cerises sucrées au gout de fruits rouges intense d'une douceur incomparable.

GARANTIE À VIE

Si pour une raison quelconque vous n'étiez pas satisfait il vous suffira de renvoyer vos arbustes accompagnés de votre facture. Dès réception nous vous rembourserons du montant de vos arbustes par chèque à votre nom. Vous ne prenez aucun risque financier.

LES 10 AVANTAGES DE NOS FAMEUX ARBRES À COLONNES DE FRUITS

1. Des fruits tout au long de l'année
2. Des fruits au goût d'antan
3. Une cueillette à portée de main
4. De grosses récoltes très vite
5. Pas de taille sauf si voulez limiter la hauteur (livré à 70 cm)
6. Résistant aux maladies
7. Ne craint pas le gel
8. Garantie à vie
9. Jusqu'à 79% de rabais
10. Prends peu de place (idéal pour balcons, terrasses et petits jardins)

Bon pour recevoir mes arbustes fruitiers sans risquer un euro — 01 86 65 00 05 - www.FDSHOP.fr

À renvoyer à FRANCE DIRECT SHOP - MBE 327
83 Av. de Nice - 06805 CAGNES-SUR-MER Cedex

❑ Si je ne suis pas satisfait je dispose de tout mon temps pour vous renvoyer mes arbustes et dès réception vous me rembourserez le montant de mes arbustes par chèque à mon nom
❑ Je vous demande de bien vouloir m'expédier :

❑ 3 arbustes (cerises, poires, pommes) au prix spécial de lancement 800002	39,90 €
❑ 6 arbustes au prix spécial de lancement (2 cerises, 2 poires, 2 pommes) 800003	69,90 €
❑ 12 arbustes* au prix spécial de lancement (4 cerises, 4 poires, 4 pommes) 800004	99,90 €
FRAIS DE PRÉPARATION ET D'EXPÉDITION	10 €
TOTAL DE MA COMMANDE	

CODE AF9119
RCS Paris 854 848 071 - 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS

JE PAYE LE MONTANT DE MA COMMANDE :
❑ PAR CHEQUE À L'ORDRE DE FRANCE DIRECT SHOP
❑ CARTE BANCAIRE : ❑ VISA ❑ MASTERCARD

EXPIRE FIN:

SIGNATURE

DATE __/__/____

CODE CVV OBLIGATOIRE*:

* Le code CVV est un code de sécurité se trouvant au dos de votre carte: les 3 dernier chiffres imprimés sur la partie signée de la carte.

J'indique ci-dessous mes coordonnées:

Nom Prénom
N°delarue Rue
Code postal Ville
Téléphone*
E-mail*

Les informations personnelles font l'objet d'un traitement informatique, nécessaire à la gestion de votre commande et de nos relations commerciales. Elles peuvent être communiquées à des sociétés tierces afin de vous permettre de rec voir leurs offres par courrier ou téléphone. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles en nous écrivant. Pour éviter de faire l'objet de démarchage téléphonique, inscrivez-vous sur http:/bloctel.gouv.fr Conformément au RGPD du 25 avril 2016, vous disposez des droits de retrait, accès, rectification, effacement, opposition, limitation et portabilité de vos données, et d'en définir le sort après votre décès. Pour cela, écrire à FRANCE DIRECT SHOP.
Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à réception de votre commande.